



Master Patrimoine et musées

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'un master. Master Patrimoine et musées. 2018, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02029442

HAL Id: hceres-02029442

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029442>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Histoire

Champ de formations Histoire de l'art et de
l'archéologie

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Christelle Kirchstetter, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 21 SEPTEMBRE 2017

En ce qui concerne les masters, l'évaluation a été effectuée sur la base de dossiers allégés qui ne contenaient pas toutes les informations habituellement demandées. Tous les items du référentiel Hcéres n'ont donc pas pu faire l'objet d'avis évaluatifs.

PRÉSENTATION

Les unités de formation et de recherche (UFR) « Histoire » et « Histoire de l'art et archéologie » de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne proposent une offre de formation composée de deux licences (une en histoire et une en histoire de l'art et archéologie) et de sept masters (trois en histoire et quatre en histoire de l'art et archéologie). Ces dernières formations se déclinent en parcours à finalité recherche (R) ou professionnelle (P), certaines présentant une visée internationale affirmée. Les licences font l'objet de double-cursus.

Quatre formations constituent le champ *Histoire* :

- Licence *Histoire*, à laquelle s'ajoute la possibilité de suivre sept doubles-licences (Histoire/Archéologie, Histoire/Economie, Histoire/Droit, Histoire/Géographie, Histoire/Histoire de l'art, Histoire/Science politique, Histoire/Philosophie).
- Master *Histoire*, avec 13 parcours :
 - Histoire et anthropologie de l'Antiquité (R).
 - Histoire et anthropologie des sociétés médiévales et modernes (VI^e-milieu du XIX^e^{me} siècle) (R).
 - Histoire, archéologie et histoire de l'art du monde méditerranée médiéval (Byzance, Islam, Occident latin) (R).
 - Histoire des sciences, histoire des techniques (toutes périodes historiques) (R).
 - Histoire économique (toutes périodes historiques) (R).
 - Histoire culturelle, politique, religieuse et sociale des sociétés occidentales contemporaines (XIX^e-XXI^e siècles) (R).
 - Histoire contemporaine des mondes étrangers et des relations internationales (R).
 - Histoire de l'Afrique, du Maghreb et du Moyen-Orient, toutes périodes historiques (R).
 - Coopération internationale Afrique/Moyen-Orient (histoire, langues, sciences humaines et juridiques) (P).
 - Expertise des conflits armés ; histoire et audio-visuel (histoire des médias et histoire par les sources médiatiques) (P).
 - Gestion du patrimoine culturel (P).
 - Communication du savoir, technologie de la connaissance et management de l'information (P).
 - Métiers de l'informatique et maîtrise d'ouvrage (P).
- Master Relations internationales, avec trois parcours :
 - Relations internationales et action à l'étranger (P).
 - Administration publique et affaires internationales (P).
 - Magistère Relations internationales et action à l'étranger (P).
- Master Techniques, patrimoines, territoires de l'Industrie : histoire, valorisation didactique, avec trois parcours :
 - Environnements techniques historiques et patrimoine de l'industrie (R).
 - Cultures scientifique, technique et industrielle (P).
 - EMJMD TPTI, parcours international associant les universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne, d'Evora et de Padoue.

Dans le champ *Histoire de l'art et archéologie*, on dénombre cinq formations :

- Licence *Histoire de l'art et archéologie*, organisée en quatre parcours :
 - Archéologie (en deuxième année de licence (L2) et troisième année de licence (L3)).
 - Histoire de l'art.
 - Histoire du cinéma (L3).
 - Préservation des biens culturels (L2 et L3).

A cette licence, s'ajoute la possibilité de suivre deux double-licences : Histoire de l'art et archéologie/Droit et Histoire de l'art et archéologie/Histoire.

- Master *Archéologie, Sciences pour l'Archéologie*, avec quatre parcours :
 - Archéologie de la préhistoire et de la protohistoire (R).
 - Archéologie des périodes historiques, y compris un « dual degree » avec Columbia University, New York) (R).
 - Archéologie environnementale (R).
 - Ingénierie pour l'archéologie préventive et programmée (P).
- Master *Patrimoine et musées*, avec cinq parcours :
 - Histoire du patrimoine et des musées (R).
 - Gestion du patrimoine et des musées (P).
 - Jardins historiques, patrimoine et paysage (en partenariat avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles) (P).
 - Valorisation et médiation du patrimoine archéologique (P).
 - Concours du patrimoine.
- Master *Histoire de l'art*, avec six parcours :
 - Histoire de l'art, y compris un « dual degree » avec Columbia University, New York) (R).
 - Histoire de l'art / Philosophie de l'art (R).
 - Histoire de l'architecture (R).
 - Histoire du cinéma (R).
 - Marché de l'art (P).
 - Cinéma, télévision et nouveaux médias (P).
- Master *Conservation de biens culturels*, avec trois parcours :
 - Méthodologie et pratique de la conservation/restauration (P).
 - Conservation préventive du patrimoine (P).
 - Valeurs et matérialité des biens culturels (R).

Les formations proposées par les UFR « Histoire » et « Histoire de l'art et archéologie » couvrent un très large spectre des secteurs professionnels dans lesquels les disciplines étudiées trouvent une application : la recherche, l'enseignement mais aussi les métiers de la culture, de l'art, de l'archéologie, du patrimoine, de la muséologie, du marché de l'art, des médias, de la communication, de la coopération internationale, etc.

La grande variété des spécialités et des apprentissages techniques enseignés confère à l'offre de formation une réelle originalité, au moins dans le paysage universitaire national. La recherche en constitue un fondement dans le domaine des sciences humaines. Ce domaine, au sein de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, fait figure d'exception avec un environnement scientifique unique. Les formations prennent appui sur des programmes de recherche menés au niveau national par de nombreuses unités mixtes de recherche (UMR), six Laboratoires d'excellence (Labex) et, au niveau européen, par un European Research Council (ERC).

La proximité de grandes institutions à vocation historique, culturelle, patrimoniale, ou encore des médias et des organisations de coopération internationale, permet aux formations le développement d'une diversité de partenariats ainsi que l'intervention de nombreux professionnels dans les formations.

AVIS GLOBAL

L'offre de formation en histoire et en histoire de l'art et archéologie proposée par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui forme à la recherche, à l'enseignement et aux métiers nécessitant de fortes connaissances dans ces disciplines, paraît de grande qualité et justifier la place de choix qu'occupe l'université au niveau national et international. Cohérente et clairement structurée, elle apporte aux étudiants de solides connaissances qui favorisent leur insertion professionnelle et leur poursuite d'études en doctorat. Très variée, elle couvre la quasi-totalité des aires chrono-culturelles ainsi que de très nombreuses thématiques. Cette diversité, traduite dans les intitulés des masters, participe de la notoriété, de l'attractivité et du rayonnement de l'établissement. Toutefois, les dossiers simplifiés transmis par l'établissement ne permettent pas toujours d'évaluer précisément les données communiquées.

L'enseignement dispensé dans les formations des champs *Histoire* et *Histoire de l'art et archéologie* prend appui sur un environnement scientifique particulièrement riche. Il est composé de dix UMR, d'une équipe d'accueil, de six Labex (CAP - Création, arts, patrimoine ; DYNAMITE - Dynamiques territoriales et spatiales ; HASTEC - Histoire et anthropologie des sciences, des techniques et des croyances ; TEPSIS - Transformation de l'Etat, politisation des sociétés, institution du social ; EHNE - Ecrire une nouvelle histoire de l'Europe ; RESMED, Religions et sociétés dans le monde méditerranéen) et d'un ERC (Confimeg).

Les recherches menées par les enseignants-chercheurs, les doctorants contractuels et les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) au sein des laboratoires de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne nourrissent les formations. L'activité de recherche et de fait les formations bénéficient par ailleurs de partenariats avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), les Écoles françaises de Rome et d'Athènes, les Instituts archéologiques français, l'Institut national du patrimoine.

Cet environnement scientifique exceptionnel offre aux étudiants une réelle opportunité de connaissances et de spécialisations. Cependant, les dossiers présentant les champs et les formations, ne permettent pas d'apprécier avec précision la portée de l'activité scientifique dans les enseignements.

Des formations similaires en histoire, histoire de l'art et archéologie sont proposées par d'autres universités sur le territoire national mais la variété des périodes et des thématiques étudiées à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne offre aux étudiants une plus large palette de spécialisations. Certains parcours professionnalisants (notamment ceux préparant aux concours ou aux métiers du patrimoine) peuvent toutefois connaître une concurrence avec des formations proposées sur le territoire francilien au sein d'écoles d'enseignement supérieur (Ecole nationale des chartes, Ecole du Louvre, Institut national du Patrimoine) comme avec des formations dispensées par les universités implantées en région et qui bénéficient également de la très grande richesse historique, culturelle, artistique et patrimoniale du territoire français.

L'implantation dans Paris favorise l'appui des formations sur un vaste réseau de partenaires socio-professionnels dont une liste (sommaire) est indiquée dans les dossiers présentant les champs de formations. De même ceux présentant les formations indiquent une forte intervention de professionnels et d'experts dans les cursus d'études. Ils n'apportent toutefois aucune précision quant à la nature de ces collaborations. On les devine riches et fécondes, mais l'absence d'information ne permet pas d'en apprécier la qualité ni leur apport réel aux formations. Les dossiers sont en outre muets quant aux volumes et aux contenus des enseignements dont les professionnels sont porteurs.

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dispose d'un réseau important d'échanges internationaux : 128 conventions internationales (dont 61 conventions European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (Erasmus) pour l'UFR d'Histoire et 88 accords (ERASMUS+ et ERASMUS Mundus, Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), La Mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains (Micefa) pour l'UFR d'Histoire de l'art et archéologie. Pour autant, les mobilités étudiantes demeurent très faibles : elles concernent 2 % des étudiants en histoire (80 entrants et sortants) et 1 % des étudiants en histoire de l'art et archéologie (30 entrants et sortants). Les dossiers ne précisent pas suffisamment la part des étudiants sortants issus de formations à dominante internationale dont les parcours peuvent rendre la mobilité à l'étranger obligatoire. Les données relatives au nombre et à la durée de stages réalisés à l'étranger sont absentes.

Globalement, l'ambition internationale affichée dans les dossiers présentant les champs et les formations doit encore s'affirmer pour garantir sur la durée son attractivité et son rayonnement.

De manière générale, l'organisation pédagogique des formations est lisible et de qualité. L'organisation des licences, sur trois ans, apporte une connaissance solide en histoire et en histoire de l'art et archéologie. La spécialisation est progressive, elle s'affirme en master. La possibilité pour un étudiant de réorientation vers un autre parcours ou encore la possibilité d'accéder au doctorat après un master professionnel n'est pas indiquée.

L'ensemble des aires chrono-culturelles est étudiée et les parcours professionnalisants couvrent un très large spectre de métiers auxquels les diplômés peuvent se destiner. Quelques formations affichent, au niveau national, une réelle singularité : c'est notamment le cas du parcours *Méthodologie et pratique de la conservation/restauration* qui prépare à l'un des quatre diplômes français reconnus comme qualifiant aux fonctions de restaurateur du patrimoine après cinq ans de formation telles que définies par la loi relative aux Musées de France de janvier 2002.

Les dossiers, renseignant insuffisamment sur les contenus pédagogiques, laissent peu l'opportunité d'apprécier la mutualisation engagée au sein de l'ensemble des formations.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Les composantes « Histoire » et « Histoire de l'art et archéologie » proposent une offre de formation complète, de la licence au doctorat. Fortement adossés à la recherche, conduite par les enseignants-chercheurs qui en assurent la construction et la coordination pédagogique, les champs *Histoire* et *Histoire de l'art et archéologie* mettent en avant un enseignement principal dédié à la formation à la recherche ainsi qu'un enseignement à visée plus professionnalisante, le plus souvent dispensé par des experts issus du monde socio-professionnel. Des chercheurs du CNRS interviennent également et complètent l'apport scientifique aux formations.

La richesse et la grande qualité de l'activité de recherche de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne permettent de couvrir un très large spectre d'enseignement, tant en histoire qu'en histoire de l'art et archéologie. Les formations sont très clairement orientées vers les métiers de la recherche et de l'enseignement universitaire. Pour autant, elles développent une ouverture vers les autres sciences humaines, en partenariat avec les composantes du même établissement, et visent d'autres débouchés en proposant des parcours qui mènent à une diversité de métiers (culture, patrimoine, médias, relations internationales, traitement scientifique et de la diffusion des archives). Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ne figurent pas toujours dans les dossiers, aussi il n'est pas possible de connaître précisément les débouchés professionnels ambitionnés pour chaque mention et parcours.

L'articulation entre la recherche et la formation se fait de manière d'autant plus riche, variée et pointue que les laboratoires sont nombreux et spécialisés. Les connaissances acquises par la recherche font l'objet d'enseignements, en licence comme en master, sous la forme de cours magistraux, de travaux dirigés ou encore de séminaires. Durant leurs études, les étudiants peuvent participer aux séminaires organisés par les écoles doctorales, réaliser des stages au sein des laboratoires ou chez les équipes partenaires, avoir accès aux bibliothèques des centres de recherche.

C'est également dans le champ de la professionnalisation que l'adossement des formations aux activités de recherche de l'établissement prend son sens. Les séminaires internationaux et l'Ecole d'été organisés par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne favorisent une première rencontre avec le milieu scientifique international. En outre, la participation des étudiants à des chantiers de fouille avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), à des campagnes de restauration en partenariat avec l'Institut national du patrimoine ou encore à des programmes de gestion d'archives soutient une recherche appliquée et apporte une plus large possibilité d'insertion professionnelle que celle de la recherche publique.

Les partenariats avec les acteurs socio-économiques et culturels sont nombreux. L'environnement institutionnel des composantes et la proximité avec des grandes institutions du domaine de l'archive, du patrimoine, des médias, de la coopération internationale, favorisent vraisemblablement le tissage de liens étroits avec les formations. En histoire de l'art et archéologie, les dossiers indiquent également des partenariats avec la Bibliothèque nationale de France (BNF), le Musée du Louvre, le Musée du quai Branly, le Musée national d'art moderne, etc., mais sans pour autant en indiquer la nature précise.

En histoire, le dossier présentant le champ n'indique les partenariats socio-professionnels que pour certains parcours (*Expertise des conflits armés, Patrimoine et Musées, Histoire et audiovisuel, Communication du savoir, technologie de la connaissance et management de l'information*), et évoque des organisations recensant les archives (Institut national de l'audiovisuel, Etablissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense, Archives du film du Centre national du cinéma, Archives de la planète du Musée départemental Albert Khan), des musées, des chaînes de télévision, des maisons de production (Phare et Balise, Clarcke et Costelle, etc.). Pour autant, une fois de plus, aucune précision n'est apportée quant à la nature des partenariats et à la place qu'ils occupent dans les formations.

Parfois, les apports professionnels nourrissent les séminaires. Le dossier présentant le master *Histoire et audiovisuel* indique par exemple que la société civile des auteurs multimédia finance l'organisation de huit séances de trois heures durant lesquelles des auteurs de documentaires font état de leur expérience et de leurs connaissances auprès des étudiants, ce qui constitue un atout.

Le master *Techniques, patrimoines, territoires de l'industrie* (TIPI) fait aussi état de nombreux accords avec des entreprises liées à l'industrie et au bâtiment et de financement de bourses de master, sans que ne soit précisé en quoi consistent exactement ces aides.

L'ensemble des formations de même niveau repose sur une architecture similaire. En licence, les formations sont généralistes. Elles couvrent l'ensemble des aires chrono-culturelles et visent à apporter aux étudiants une connaissance généraliste des disciplines et périodes enseignées ainsi qu'à développer une première démarche critique en prenant appui sur une documentation diversifiée : textes, images, statistiques, plans de fouilles, etc. Les enseignements comprennent des modules méthodologiques et des modules professionnalisants. Cette organisation permet aux étudiants une spécialisation en troisième année de licence (L3) (dès la L2 pour les parcours *Archéologie et Préservation de biens culturels*) et prépare l'entrée en master. Les doubles-licences, dont les contenus ne sont pas renseignés, reposent sur un partage des enseignements proposés par les deux formations qui composent ces parcours.

Les masters comprennent un socle commun d'enseignements en première année de master (M1) et affichent des spécialisations développées en deuxième année de master (M2). La formation à la recherche occupe une place prépondérante, même si de nombreuses formations sont à visée professionnelle. Certains masters sont mis en place en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur nationaux (le CNAM (master TIPI) et l'ENA (master Relations internationales)) ou internationaux. Les dossiers présentant les formations indiquent une part importante d'interventions par des professionnels, notamment dans les parcours professionnels de M2, mais sans réellement préciser la nature et le volume des enseignements qui leur sont confiés.

L'ensemble des formations, licence et master, est caractérisée par une très forte interdisciplinarité. C'est notamment le cas des parcours d'excellence – les double-diplômes – mis en place avec d'autres composantes (histoire/histoire de l'art ; histoire/droit ; histoire de l'art/philosophie ; etc.) mais aussi des masters reposant sur le principe majeure/mineure, cela pour les parcours à finalité recherche ou professionnelle.

Le stage en milieu professionnel est présent dans les programmes en licence comme en master. En licence *Histoire de l'art et archéologie*, les étudiants sont soumis à l'obligation de réaliser un stage d'au moins 120 heures (60 heures pour les doubles-licence). Ce temps de stage est plus important pour certaines formations. Ainsi, grâce à un partenariat avec l'INRAP, les étudiants de la licence *Archéologie* réalisent un premier stage de 80 heures en L2 puis, un stage de 120 heures en L3. Les étudiants de la licence *Histoire* ne sont pas soumis à cette obligation mais un effort d'orientation vers la vie professionnelle est fait en L3, en écho avec le module de pré-professionnalisation qui fonctionne en première année. Cette unité d'enseignement complémentaire propose une suffisante palette d'options professionnalisantes (techniques de la recherche, métiers de l'enseignement, administration et entreprise, culture, médias, patrimoine, aires culturelles et relations internationales) qui participent de l'orientation des étudiants vers les masters, recherche ou professionnels.

En master, les stages, d'une durée minimale de 175 heures, sont réalisés dans des laboratoires de recherche (pour les étudiants des parcours à finalité recherche), au sein d'entreprises, d'administrations, de musées, de galeries, etc. Pour certaines formations, les durées de stage sont plus importantes. Pour le master CIAMO, le stage peut couvrir la durée d'un semestre (4 à 6 mois). Certains stages doivent être réalisés à l'étranger, cela s'applique notamment pour les formations à visée internationale (masters *Relations internationales*, TIPI, CIAMO). Pour autant, et c'est très surprenant, certaines formations internationales ne rendent pas le séjour à l'étranger obligatoire, les stages pouvant être réalisées dans des entreprises, des administrations ou encore des organisations implantées sur le territoire national, dès lors que leur activité les engage à une action internationale.

D'une façon générale, les dossiers renseignent peu sur la nature, les lieux et la durée effective des stages réalisés par les étudiants.

Les relations internationales sont annoncées comme l'un des axes stratégiques de développement de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Durant leur formation, les étudiants suivent obligatoirement un enseignement en langues vivantes. Certaines formations imposent l'apprentissage d'une seconde, voire d'une troisième langue (master CIAMO). Peu d'enseignements sont dispensés en langues étrangères, à l'exception toutefois de ceux des masters affichant une dimension internationale. En histoire, les étudiants de master ont la possibilité de suivre, dans le cadre de séminaires dispensés en langue étrangère, les enseignements des professeurs invités (une petite dizaine pour environ 25 semaines d'intervention au total).

La mobilité internationale des étudiants demeure très faible. En histoire, une première approche internationale est rendue possible par l'organisation, principalement à l'attention des étudiants de L3 et de master, de voyages dans les pays concernés par les enseignements portant sur la Grèce antique, l'Italie ou l'Allemagne médiévales, l'Italie moderne et l'Autriche moderne, les Etats-Unis contemporains. Des voyages d'étude à l'étranger, obligatoires, sont également évoqués pour quelques formations (master JHPP), sans précision sur la durée et la nature de ces voyages.

Les étudiants sortants, pour deux-tiers d'entre eux, réalisent une mobilité European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (Erasmus) (avec une majorité d'échanges vers le Royaume-Uni et l'Allemagne) et pour un tiers partent dans le cadre des échanges bilatéraux de l'université (essentiellement vers l'Amérique du Nord et l'Asie depuis deux ans). Pour les étudiants entrants dans le cadre d'un accord de mobilité, on note la forte proportion d'étudiants américains (tous les ans, l'UFR reçoit entre 30 à 40 étudiants en provenance d'universités américaines) mais aussi allemands et italiens. Le master *Préservation de biens culturels* évoque des conventions tripartites avec le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels ICCROM), l'Ecole du Patrimoine Africain et l'Université d'Abomey-Calavi, mais n'apporte pas d'élément d'explication ou de mise en perspective quant à la nature de ce partenariat et son apport pour les étudiants qui pourraient en bénéficier.

L'accueil d'étudiants étrangers est signalé dans les dossiers, mais sans que leur nombre ne soit renseigné si ce n'est de façon marginale. Certains parcours leur sont particulièrement ouverts, notamment dans les formations spécialisées en relations internationales. Ainsi, le M2 CIAMO accueille un quart d'étudiants étrangers, originaires du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), du Moyen-Orient (Syrie, Liban), de l'Afrique (Cameroun, Congo, Sénégal) ou d'Europe (Italie). Le parcours international du master 2 TIPI, co-accrédité avec le CNAM, délivre un diplôme conjoint avec les universités de Padoue (Italie) et d'Evora (Portugal), l'Université Polytechnique de Prague (République Tchèque), l'Université d'Alicante (Espagne), l'Université de Sfax (Tunisie) et l'Université de Technologie Fédérale du Parana (Brésil). Il accueille 90 % d'étudiants étrangers, notamment africains et sud-américains, les étudiants européens ne représentant jamais plus du quart des effectifs.

Avec pertinence, certaines formations sont construites en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers, comme par exemple le master *Histoire de l'art et archéologie*, organisé en partenariat avec l'Université Columbia, New-York, qui permet la préparation d'un double diplôme. C'est aussi le cas du master *European history and civilisation*, diplôme en une année octroyé par l'Université de Leyde et l'Université d'Oxford, qui donne lieu à une certification « Europaeum ». Les cours sont entièrement dispensés en anglais. La formation, très onéreuse en raison du coût du suivi des enseignements à l'Université d'Oxford, est surtout suivie par des étudiants européens, chinois et américains. Enfin, le parcours franco-allemand du master *Histoire* permet à cinq étudiants de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne de réaliser le M1 à Paris et à la Ludwig Maximilian Universität. Il s'agit d'un double diplôme dont le supplément (certification de langue, stage, etc.) donne lieu à une attestation par l'Université franco-allemande (UFA).

Si le numérique est présent dans les formations, il occupe une place en définitive assez faible. Les étudiants ont accès à des espaces pédagogiques interactifs qui leur permettent d'accéder en ligne aux plans des cours, powerpoint des séances, bibliographies et iconographies ou encore à certains exercices.

L'usage du numérique dans la pédagogie, en plus de la certification Certificat Informatique et Internet (C2i), est à l'œuvre pour un programme d'aide à la réussite qui vise à renforcer en L1 la qualité de l'expression écrite. L'UFR d'histoire a par ailleurs mis en place un massive online open course (MOOC) intitulé « Les périodes de l'histoire » qui a connu un premier succès d'estime. La place du numérique et de techniciens spécialisés dans le numérique est également évoquée dans certaines formations (parcours de master Communication du savoir, technologie de la connaissance et management de l'information avec un enseignement sur la communication du savoir, les technologies et le management de l'information, parcours du master Métiers de l'informatique et Maîtrise d'ouvrage qui a vocation à former les étudiants dans les domaines des systèmes d'information numériques). Mais aucune précision n'est apportée quant à la nature réelle des enseignements proposés et aux compétences complémentaires dont sont dotés les étudiants dans ce domaine.

De façon générale, les enseignements sont proposés en présentiel. Très peu de formations sont ouvertes à la formation continue ou à l'alternance (aucune en histoire de l'art et archéologie) ; ce qui est surprenant compte tenu du nombre important de formations à finalité professionnelle. Pour les M1 comme pour les M2, les contenus pédagogiques ne sont pas précisés, pas davantage le partage des enseignements dispensés dans les différents parcours. Certaines mutualisations d'enseignements sont citées. C'est notamment le cas du master *Patrimoine et musées* et du parcours Histoire de l'Afrique, du Maghreb et du Moyen-Orient, toutes périodes historiques qui comportent des enseignements en histoire et en histoire de l'art et archéologie.

Les dossiers fournissent très peu d'informations sur le pilotage des formations. Ils indiquent l'organisation d'une coordination des formations au sein de l'UFR par des responsables de formation et des référents d'année pour les licences ainsi que l'organisation régulière de réunions, tout au long de l'année, pour réajuster les contenus et organisations pédagogiques des formations.

Un conseil de perfectionnement est organisé à l'échelle de l'UFR. Il réunit les enseignants, des représentants des étudiants, des experts professionnels. Le nombre important de formations et parcours proposés par les deux composantes ne permet vraisemblablement pas un ajustement précis des cursus d'études aux besoins exprimés par les évaluations des enseignements par les étudiants (dont mention est faite dans les dossiers mais sans plus de précision) ou encore aux résultats des études portant sur le devenir des diplômés. La mise en place d'un conseil de perfectionnement pour chacune des formations est vivement conseillée.

Les modalités d'évaluation des étudiants associent contrôle continu et contrôle terminal, de manière bien équilibrée. La ventilation des crédits européens est bien agencée. Les compétences visées par les formations sont clairement affichées mais de façon générale, le supplément au diplôme et la fiche RNCP (lorsqu'ils sont annexés aux dossiers) sont sommaires.

On apprend peu de choses des évaluations des enseignements réalisées par les étudiants sinon que les contenus sont plébiscités. En revanche, les conditions matérielles d'accueil de l'université sont déplorées. Les dossiers présentant les formations renseignent également très peu sur la réussite des étudiants.

L'attractivité des formations demeure très importante en histoire (4 000 étudiants) comme en histoire de l'art et archéologie (3 000 étudiants), malgré un tiers de moins d'inscrits qu'il y a 20 ans. Les nombreuses formations développées en Ile-de-France comme en région expliquent cette baisse d'effectifs. Les formations en archéologie connaissent une baisse plus importante (- 79 % en L3, - 78 % en M1, - 57 % en M2 APH, - 13 % en M2 APPH) que celles en histoire de l'art (- 66 % en L3, - 52 % en M1, -36 % en M2). Pour autant, certains cursus demeurent très attractifs : les doubles- licences (514 % de développement en histoire de l'art et archéologie) et les masters à finalité professionnelle (+ 129 % d'inscrits en M2 Archéologie).

Malgré les aides à la réussite mises en place, l'échec en L1 reste important (50 % d'échec et un tiers de redoublement en histoire, 30 % en histoire de l'art et archéologie). D'une façon générale, l'abandon en L2 est faible (autour de 15 %). En L3, un tiers des étudiants proviennent d'autres formations que les licences *Histoire* et *Histoire de l'art et archéologie* : les conventionnements passés avec les classes préparatoires aux grandes écoles de l'Académie de Paris expliquent très certainement cet afflux nouveau.

Le taux de réussite en licence est élevé (88 % en histoire et 70 % en histoire de l'art et archéologie). Le taux de réussite des étudiants en double-licence est plus haut (90 %), la sélectivité opérée pour ces parcours explique naturellement ces résultats. 60 % des étudiants en licence intègrent un master au sein du même établissement.

En M1 *Histoire de l'art et archéologie*, les étudiants sont issus, pour un tiers d'entre eux, d'un autre établissement que l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, pour le M1 *Conservation et restauration de biens culturels*, ce taux monte à 50 %. En M2, on observe les mêmes phénomènes, avec de fortes disparités, les parcours à finalité professionnelle recrutant davantage à l'extérieur que les parcours à finalité recherche. Les dossiers remis ne fournissent aucune précision sur la réussite des étudiants des masters de l'UFR « Histoire ».

Les dossiers présentant les formations renseignent également très peu sur le devenir des diplômés, qu'il concerne leur insertion professionnelle ou leur poursuite d'études. On constate qu'en histoire, les diplômés affichent une réussite significative aux concours préparant à l'enseignement : depuis les cinq dernières années, les étudiants de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne représentaient en moyenne 45 % des admissibles, 20 % des admis à l'Agrégation et 10 % des admis au Capes. Par ailleurs, deux-tiers des étudiants du parcours CIAMO, ouvert en 2012, sont déclarés comme deux-tiers d'entre eux insérés professionnellement (en contrat à durée indéterminée ou déterminée ou encore en service volontaire européen) et un tiers poursuivant des études (la nature des emplois occupés ou celle des études suivis n'est toutefois pas indiquée). En dehors de ces résultats, aucune information complémentaire n'est communiquée.

En histoire de l'art et archéologie, les résultats sont davantage détaillés mais ils ne concernent que les masters. D'une façon générale, les diplômés se déclarent satisfaits des formations suivies. Les poursuites d'étude sont plus élevées chez les diplômés des masters à finalité recherche (en moyenne 50 %). Environ 65 % des diplômés occupent un emploi 30 mois après le diplôme et 55 % de ces emplois sont de niveau « cadre ». Les résultats de certaines formations appellent cependant à la vigilance : les diplômés des parcours *Histoire du cinéma et archéologie environnementale* semblent rencontrer des difficultés à s'insérer professionnellement ou encore à s'engager dans une poursuite d'étude. En l'absence de commentaires sur les chiffres présentés, il est difficile d'évaluer précisément les raisons réelles de ces faiblesses.

POINTS D'ATTENTION

Les dossiers simplifiés présentant les formations n'ont pas permis d'apprécier la richesse de l'offre de formation en histoire et histoire de l'art et archéologie, davantage valorisée que précisée.

Pour conforter leur attractivité comme pour mieux garantir leur rayonnement, notamment à un niveau international, les UFR « Histoire » et « Histoire de l'art et archéologie » doivent poursuivre les chantiers présentés comme engagés (mais non expliqués) dans les dossiers présentant les formations.

Les relations internationales sont annoncées comme un axe stratégique de l'université. Si les formations sont de plus en plus ouvertes à des partenariats internationaux, des efforts devraient être conduits pour offrir un enseignement en langue étrangère, développer l'accueil des étudiants étrangers mais surtout la mobilité des étudiants, qui, pour une université de cette importance, demeurent très faibles.

Le pilotage des formations est peu détaillé. Pour permettre une meilleure autoévaluation des formations comme pour s'assurer de l'adéquation des contenus pédagogiques aux débouchés professionnels annoncés, les composantes gagneraient à mettre en place des conseils de perfectionnement à l'échelle des formations – et non de l'UFR – et à y associer les étudiants mais aussi des professionnels, issus du public et du privé, dont l'expertise et la connaissance du secteur favoriseraient une bonne concordance avec les besoins du marché de l'emploi. En cela, les études sur le devenir des diplômés sont un apport essentiel au pilotage des formations et nécessitent d'être conduites avec une plus grande précision et rigueur.

Enfin, les formations gagneraient à être ouvertes à des publics en formation continue et en alternance qui restent encore peu représentés dans les effectifs, notamment en histoire de l'art et archéologie. Dans ce domaine, l'enseignement numérique, encore à l'état de développement mais qui semble retenir l'attention des équipes enseignantes, peut s'avérer précieux dans des disciplines où l'archive, le document et l'image, pour beaucoup numérisés, sont les supports premiers de la transmission des savoirs et de la connaissance. Une telle organisation pédagogique participerait du reste à développer l'attractivité et le rayonnement des formations, tant au niveau national qu'international.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

Champ Histoire

- Licence Histoire
- Master Histoire
- Master Relations internationales
- Master Techniques, patrimoine, territoires de l'industrie : histoire, valorisation, didactique

Champ Histoire de l'art et archéologie

- Licence Histoire de l'art et archéologie
- Master Archéologie, sciences pour l'archéologie
- Master Conservation-restauration des biens culturels
- Master Histoire de l'art
- Master Patrimoine et musées

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

Licence Histoire

Établissement : Université Paris I Panthéon-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence « Histoire » de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne propose une formation de base dans la discipline historique, qui, moyennant différents parcours possibles et un système de doubles licences, s'articule avec une formation dans d'autres sciences humaines et sociales (archéologie, histoire de l'art, droit, économie, géographie, science politique, philosophie, études juives), de manière à viser l'acquisition d'une culture pluridisciplinaire dans le champ considéré. Parallèlement et dans un souci de pré-professionnalisation, les enseignements ont comme objectif l'acquisition de savoir-faire transférables et de connaissances sur les métiers visés. Globalement, il s'agit d'une formation généraliste qui combine des unités d'enseignement fondamentales, « complémentaires » et de méthodologie (ou « de compétences »), dans le but de conduire au mieux les étudiants vers le débouché préférentiel des études de master (« recherche » ou « métiers de l'enseignement »). La licence générale d'histoire propose entre 1.501 et 1.921 heures de formation (selon les parcours). Les enseignements sont délivrés sur deux sites : le centre Tolbiac et la Sorbonne proprement dite.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs en matière d'acquisition de connaissances, de compétences et de savoir-faire sont exposés de manière claire et cohérente. La finalité en matière de constitution d'une culture en sciences humaines et sociales centrée sur l'histoire est très correctement argumentée et bien articulée avec la perspective de la poursuite d'études en master, donc vers les métiers de l'enseignement, de la recherche et de la médiation culturelle. Les enseignements proposés, sur trois ans, sont bien en phase avec l'objectif primordial d'une formation de base, complète, en matière de science historique, en raison du fonctionnement d'un socle tubulaire d'unités d'enseignement (UE) fondamentales. Mais l'ouverture vers les autres sciences sociales n'en est pas moins mise en œuvre, avec une large palette d'options dès la première année. Parallèlement, l'offre en matière de compétences méthodologiques est réellement au rendez-vous.
Positionnement dans l'environnement
La licence d'histoire joue un rôle central dans l'offre de formation de l'Université Paris I. Attractive, elle bénéficie de la réputation nationale et internationale de la marque « Sorbonne », et des liens qui la lient tant aux classes préparatoires (parisiennes) aux Grandes Ecoles (CPGE) qu'à ces Grandes Ecoles elles-mêmes, étant entendu

qu'elle n'est pas la seule sur ces créneaux, puisqu'elle y est en concurrence avec l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV). Toujours est-il que cette licence a des liens effectifs très étroits, organiques, avec les autres formations comparables en sciences humaines et sociales du même établissement, à travers les éléments optionnels de la licence générale et, surtout, grâce aux doubles licences.

L'environnement de recherche sur lequel s'appuie la licence d'histoire de Paris I est très riche, puisqu'il compte pas moins d'une dizaine de laboratoires auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation. La palette thématique de ces laboratoires est très large : toutes les périodes historiques sont représentées, de même qu'un éventail très satisfaisant de thématiques et, surtout, d'aires culturelles extra-européennes.

Même s'il faut tenir compte du fait qu'il s'agit d'une formation généraliste, au sein d'un établissement de grande renommée et qui fonctionne dans un paysage universitaire riche et varié, en quelque sorte autosuffisant, les liens avec l'environnement socio-économique et culturel apparaissent comme plutôt ténus, alors que nous sommes au cœur du pays en la matière. Ne sont cités que la réflexion sur l'institution d'un « forum professionnel » à destination des étudiants et, d'autre part, la vie associative à laquelle ces derniers peuvent avoir accès. Rien d'institutionnel, en tout cas.

Le dossier passe un peu vite sur la question de l'environnement international, mettant essentiellement en avant la renommée de la Sorbonne et le nombre global de conventions signées (128, dont 61 « Erasmus »).

Organisation pédagogique

L'organisation de la formation, sur trois ans, est très lisible et conforme à l'objectif d'une formation solide en matière de science historique : les quatre périodes historiques sont toutes présentes, au titre d'unités d'enseignement fondamentales, dans le tableau des enseignements de chaque année, que ce soit dans la licence générale d'histoire ou dans les doubles licences. De plus, ces enseignements de base sont progressifs, notamment quant à la dimension méthodologique qui les accompagne et qui culmine en troisième année de licence générale par une UE de « sources et méthodes des sciences historiques ». Au sein de cette UE, les étudiants peuvent du reste choisir dans une large palette d'éléments, pour renforcer leurs compétences dans telle ou telle période historique ou dans telle ou telle thématique historique transversale. Cette marge de manœuvre, bienvenue, leur permet de construire leur dernière année en licence en fonction de la spécialisation qu'ils envisagent pour le master (s'ils choisissent la voie « recherche »). Par ailleurs, la dimension optionnelle des UE complémentaires d'ouverture aux autres sciences humaines et sociales, et à des aires culturelles extra-européennes, permet aux étudiants de la licence générale de construire, dès la première année, un parcours individualisé, dans lequel l'exploration des différents champs thématiques de l'histoire n'est pas sacrifiée à la découverte des autres disciplines. Parallèlement, les doubles licences proposent une articulation forte entre les fondamentaux des deux disciplines en cause.

En matière de savoir-faire transférables, l'accent mis sur la maîtrise des techniques de l'expression écrite est fort louable. Le choix fait, dans les UE fondamentales d'histoire, de proposer plus d'heures de TD que de CM est un bon choix, qui va dans le sens d'une meilleure acquisition des méthodes et d'une relation plus personnalisée entre enseignants et étudiants.

S'agissant d'une licence généraliste, il n'y a pas de stage obligatoire, mais un effort d'orientation vers la vie professionnelle est fait en troisième année, en écho avec le module de pré-professionnalisation qui fonctionne en première année. En licence générale d'histoire, une UE complémentaire propose une suffisante palette d'options « professionnalisantes » (techniques de la recherche ; métiers de l'enseignement ; administration et entreprise ; culture, médias, patrimoine ; aires culturelles et relations internationales). D'autre part, la fiche RNCP est de bonne qualité : bien remplie, très lisible.

L'articulation entre la recherche et la formation se fait, de manière classique, au travers de la personne des enseignants-chercheurs, de manière d'autant plus riche, variée et pointue que le vivier est large (plus de 110 enseignants-chercheurs) et les laboratoires nombreux et spécialisés. Cela étant, l'implication des enseignants-chercheurs en histoire dans la licence apparaît comme inversement proportionnelle à leur niveau de responsabilité dans la recherche. En effet, on doit constater un sous-investissement des PR dans les enseignements de licence : en histoire moderne et contemporaine, ils ne forment que 35 % de l'ensemble des enseignants-chercheurs impliqués (PR, MCR, PRAG/PRCE, ATER), et même 27 % en histoire ancienne et

médiévale ; par ailleurs, le nombre d'heures (équivalent TD) assurées par les PR n'est en moyenne que de 68, toutes périodes confondues. En revanche, il y a 6 MCF d'histoire moderne et contemporaine, et même 13 d'histoire ancienne et médiévale qui assurent la totalité, voire plus des 192 heures statutaires uniquement en licence. Par ailleurs, on ne voit nulle implication des personnels ITA des unités de recherche dans les enseignements, même méthodologiques, bien qu'il y ait, affichée et pratiquée, une certaine formation à la recherche et par la recherche.

En matière d'utilisation et de formation aux NTIC, on remarque un élément obligatoire de première année qui s'intitule « Histoire et Informatique », le recours à des « espaces pédagogiques interactifs » dans les enseignements (spécialement pour la remise à niveau en matière d'expression écrite) et l'expérimentation d'un « MOOC » intitulé « Découper le temps : les périodes de l'histoire », en 2014-2015. Pour un établissement de la renommée de Paris I, cela apparaît comme un peu mince, d'autant qu'il n'y pas de système de FOAD (enseignement à distance).

La place de l'international dans l'organisation pédagogique est plutôt importante. Des enseignements de LVE sont proposés à tous les semestres, avec un large choix. Des cours de « français langue étrangère » sont prévus pour les étudiants en mobilité internationale entrante. Il y a au moins un cours d'histoire en anglais, permanent (en L3). Les échanges d'étudiants avec l'étranger sont assez fournis, même s'ils ne concernent guère que la troisième année : de l'ordre de 80 étudiants, dans chaque sens (sur un peu plus de 2.000 étudiants inscrits en fin de période, hors étudiants de CPGE en équivalence). Le dossier ne signale pas d'échanges d'enseignants, mais il y a un enseignant référent pour l'international, dans l'équipe pédagogique. Globalement, l'impression est que la place de l'international dans cette licence n'est pas tout à fait à la hauteur de la réputation mondiale de la Sorbonne.

Pilotage

L'équipe pédagogique est plutôt bien adaptée, dans sa composition, aux objectifs et à la structure de cette licence, si ce n'est le problème, déjà pointé, du sous-investissement des PR, qui ne peut se justifier par le choix d'un horaire-étudiants de TD plus important que celui de CM. Par ailleurs, on constate un déséquilibre entre la 21^e section CNU (histoire ancienne et médiévale) et la 22^e (histoire moderne et contemporaine) : 51 enseignants-chercheurs pour la première, 62 pour la seconde.

Les fonctions de responsabilité sont assez nombreuses pour fournir un maillage organisationnel efficace, même si on constate que ces fonctions échoient plus volontiers aux MCF qu'aux PR : il y a un directeur-adjoint de l'UFR d'Histoire qui se consacre plus particulièrement à la licence, un responsables pédagogique des deux premières années, des enseignants-référents pour chacune des UE fondamentales d'histoire, des responsables pour chaque double licence, etc. L'équipe pédagogique se réunit régulièrement en « commission pédagogique de licence », hors de la présence de représentants étudiants. En revanche, il y a une « commission de réorientation », où siègent de tels représentants.

On ne relève que peu d'interventions de professionnels extérieurs : tout au plus un ou deux conservateurs du patrimoine.

Le conseil de perfectionnement se confond avec le conseil d'UFR, ce qui assure la présence de représentants des étudiants, mais noie la question du pilotage de la formation dans d'autres considérations. Les enseignements sont évalués chaque année par les étudiants, de manière structurée. Les contenus sont plébiscités, mais les conditions matérielles déplorées. Le dossier révèle, de la part de l'équipe pédagogique, de solides capacités à l'auto-évaluation et à tirer de cette dernière des leçons pour réaménager la formation.

Les modalités d'évaluation des étudiants allient contrôle continu et contrôle terminal, de manière bien équilibrée. La ventilation des ECTS est bien agencée. Les jurys d'examen sont composés et fonctionnent de manière satisfaisante. Les compétences visées par la formation sont clairement affichées, mais il n'y a pas d'outil de suivi de l'acquisition de ces compétences. Le supplément au diplôme est un peu sommaire.

Les doubles licences, plus exigeantes (horaire total plus élevé) sont à recrutement sélectif, sur dossier ; le nombre de places y est contingenté. On peut y accéder depuis la licence générale, en cours de cursus, mais à des conditions restrictives.

Sinon, il y a un dispositif d'aide à la réussite pour les deux premières années : c'est pour cela qu'il y a un enseignant « responsable pédagogique » des L1-L2 et des « enseignants-référents » dans les UE fondamentales. Par ailleurs, fonctionne un tutorat exercé par des étudiants de master convenablement choisis.

Résultats constatés

Cette licence est attractive : les effectifs totaux ont augmenté de 23 % entre 2012-2013 et 2016-2017, à peu près au même rythme pour chaque année (L1, L2 et L3). L'effet « entonnoir » est limité : les effectifs de L2 équivalent à deux tiers de ceux de L1, et ceux de L3 sont égaux (voire un peu supérieurs du fait de l'arrivée d'anciens étudiants de CPGE) à ceux de L2. Cependant, le taux d'abandon en L1 est resté non négligeable (de l'ordre de 20 %). Quant au taux de passage de L1 en L2, il est tendanciellement de 50 % seulement, en raison du taux élevé de redoublement (environ un tiers). Le taux de réussite au diplôme, en revanche, est demeuré constamment élevé, passant même de 83 à 88 %, entre 2012-2013 et 2015-2016. Ces données quantitatives concernent la licence d'histoire en général, sachant que le taux d'admission en L2 dans les doubles licences est régulièrement de 90 % voire plus, non en raison de la nature des enseignants (les étudiants de double licence sont mélangés avec les autres), mais de l'accès sélectif à ces parcours.

Même s'il s'agit d'une licence généraliste, appelant une poursuite d'études, le suivi des diplômés est plutôt sommaire. Tout ce que l'on apprend, c'est que 60 % des diplômés entrent en master 1 dans le même établissement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation généraliste très solide, de haut niveau et appuyée sur de fortes ressources scientifiques.
- Une formation réputée et attractive, y compris au niveau international.
- Articulation réussie entre des enseignements de base en histoire et l'acquisition d'une culture diversifiée en sciences humaines et sociales
- Une structure souple, mêlant habilement filière générale et doubles licences plus sélectives.

Principaux points faibles :

- Implication inégale des différents corps d'enseignants-chercheurs.
- Des efforts à poursuivre en ce qui concerne le numérique, les connexions avec l'international et les liens avec l'environnement socio-économique et culturel.
- Un pilotage à parfaire, notamment pour augmenter le taux de passage de L1 en L2.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS :

La licence d'histoire de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne jouit à juste titre, au niveau national comme au niveau mondial, d'une renommée d'excellence, qui tient à une équipe d'enseignants-chercheurs de toute première qualité, à la force du réseau d'appui en matière d'unités de recherche et à une organisation bien rodée – autant d'éléments propres à attirer les étudiants. Tout cela n'a pas empêché l'équipe pédagogique de repérer les points faibles qui subsistent et de commencer à s'employer à les résorber : nul doute qu'elle parviendra à ses fins, y compris en promouvant en son sein une implication plus équitable.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

Cette évaluation a été effectuée sur la base de dossiers allégés qui ne contenaient pas toutes les informations habituellement demandées. Tous les items du référentiel Hcéres n'ont donc pas pu faire l'objet d'avis évaluatifs.

MASTER HISTOIRE

Établissement : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Histoire* de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est avant tout conçu pour offrir aux étudiants une formation à la recherche scientifique de haut niveau, en vue de la préparation au concours de l'agrégation ou d'une poursuite d'études en doctorat, il est très clairement orienté vers les métiers de la recherche et de l'enseignement universitaire en histoire. Pour autant, il cultive l'ouverture vers les autres sciences humaines (comme le fait la licence d'histoire du même établissement) et il vise également des débouchés autres qu'universitaires, via des parcours professionnels particuliers.

Au sein de la mention, on ne compte pas moins de 13 parcours différents, traversés par le souci de porter l'attention sur des aires culturelles variées, européennes et extra-européennes. Sept de ces parcours sont exclusivement orientés vers la recherche : *Histoire et anthropologie de l'Antiquité* (civilisations de l'Antiquité classique et du Proche-Orient ancien) ; *Histoire et anthropologie des sociétés médiévales et modernes* (VI^e-milieu du XIX^e siècle) ; *Histoire, archéologie et histoire de l'art du monde méditerranée médiéval* (Byzance, Islam, Occident latin) ; *Histoire des sciences, histoire des techniques* (toutes périodes historiques) ; *Histoire économique* (toutes périodes historiques) ; *Histoire culturelle, politique, religieuse et sociale des sociétés occidentales contemporaines* (XIX^e-XXI^e siècles) ; *Histoire contemporaine des mondes étrangers et des relations internationales*.

Il existe aussi trois parcours qui proposent, en leur sein, un choix entre la voie recherche et la voie plus directement professionnelle : *Histoire de l'Afrique, du Maghreb et du Moyen-Orient*, toutes périodes historiques, avec un volet professionnel qui s'intitule Coopération internationale Afrique/Moyen-Orient (histoire, langues, sciences humaines et juridiques) ; *Expertise des conflits armés* ; *Histoire et audio-visuel* (histoire des médias et histoire par les sources médiatiques).

Enfin, trois parcours sont purement à finalité professionnelle : *Gestion du patrimoine culturel* ; *Communication du savoir, technologie de la connaissance et management de l'information* ; *Métiers de l'informatique et maîtrise d'ouvrage*.

ANALYSE

Finalité
L'information fournie par l'établissement est assez elliptique : L'évaluation est donc difficile. Les objectifs généraux de la mention et ceux, plus particuliers, de chaque parcours sont exposés dans leurs grandes lignes. On peut considérer que, dans l'ensemble, ils correspondent bien aux débouchés professionnels visés, qui sont eux clairement désignés. La cohérence des enseignements par rapport aux objectifs affichés est difficilement mesurable. Dans les parcours à finalité recherche, l'accent mis sur les séminaires et le travail personnel encadré en vue d'un mémoire va certes dans le sens souhaité. Dans les parcours plus professionnels, les enseignements d'ordre technique ou méthodologique (par exemple, langues, droit appliqué, programmation informatique, etc.) paraissent pertinents. On n'en sait guère plus pour apprécier pleinement ces éléments.
Positionnement dans l'environnement
Le master <i>Histoire</i>, tout comme la licence qui l'alimente préférentiellement en étudiants formés <i>ad hoc</i>, joue un rôle central dans l'offre de formation de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il bénéficie, à n'en pas douter, de la réputation nationale et internationale de la « marque » dite « Sorbonne », et des liens qui le lient à de nombreux partenaires prestigieux (autres universités parisiennes et diverses Grandes Ecoles, spécialement dans le domaine de la défense). Ce master entretient, à travers ses différents parcours, des liens effectifs et étroits avec les autres formations comparables en sciences humaines et sociales du même établissement. Il est certain, par le nombre et le degré de spécialisation de ses parcours, par l'articulation entre parcours « recherche » et parcours « professionnels », qu'il propose une offre de formation à bien des égards très originale dans le paysage universitaire français, si ce n'est international. L'environnement de recherche sur lequel s'appuie le master <i>Histoire</i> de Paris 1 est extrêmement riche et de très haute qualité, puisqu'il ne compte pas moins de douze laboratoires, auxquels sont rattachés les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation : 10 unités mixtes de recherche (UMR, CNRS/Paris I), une équipe d'accueil (EA) et un institut (Institut d'Histoire de la Révolution Française) intégré depuis 2016 dans l'UMR IHMC – Institut d'histoire moderne et contemporaine. La palette thématique de ces laboratoires est très large : toutes les périodes historiques sont représentées, de même qu'un éventail très satisfaisant de thématiques et, surtout, d'aires culturelles extra-européennes. Les intitulés des parcours du master correspondent très largement aux spécialisations des laboratoires – spécialisations qui font leur force et leur renommée. La formation peut également bénéficier de l'appui de grands programmes de recherche dont l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est partenaire, voire porteuse : quatre labex (laboratoires d'excellence) au niveau national, un european research council au niveau européen. Des liens avec l'environnement socio-économique et culturel existent, d'autant que bien des parcours ne peuvent s'en passer, ne serait-ce que pour les stages. L'information est toutefois peu explicite à ce sujet : il ne fournit qu'une liste, non exhaustive, de partenaires, par exemple des institutions de conservation du patrimoine (INA, BNF) ou des institutions de formation professionnelle supérieure (par exemple : l'École de Guerre). De même, le dossier passe un peu vite sur la question de l'environnement international qui doit être plutôt étoffé, vu la renommée de l'université: on ne dispose que d'une liste, là aussi non exhaustive, de pays où des partenariats ont été noués.
Organisation pédagogique
L'organisation de la formation, sur deux ans, est mal connue et donc peu lisible, faute d'un tableau détaillé des enseignements fourni. Il apparaît que la spécialisation est progressive, dans la mesure où le dossier indique qu'il existe un tronc commun en première année de master (M1). Les intitulés et définitions de parcours sont en cohérence avec les objectifs de formation et de débouchés professionnels ainsi qu'avec l'environnement en matière de recherche. Ils offrent aux étudiants une large palette de choix. L'apprentissage aux métiers de la recherche, par la recherche, est manifestement organisé de manière classique, mais selon des méthodes qui ont fait leurs preuves, dans un contexte riche en matière de ressources humaines pour l'encadrement des travaux personnels. Les apprentissages méthodologiques, soit transversaux, soit spécialisés (dans les parcours à finalité plus directement professionnelle), sont au rendez-vous et conçus à bon escient. Cela étant, il est difficile de comprendre comment les parcours purement professionnalisants s'articulent concrètement avec l'ensemble de la formation.

La place des stages est inégale, suivant les parcours, mais, dans l'ensemble, elle est bien adaptée aux finalités. Il existe de la formation en alternance ou en apprentissage (*Gestion du patrimoine culturel* et *Métiers de l'informatique*) ou des stages longs quand il s'agit de parcours à finalité directement professionnelle. Dans les parcours à finalité recherche, les stages sont beaucoup plus rares mais pas totalement absents (ainsi dans le volet recherche du parcours *Histoire et audiovisuel*). Le dossier ne comporte pas de fiche du répertoire national des certifications professionnelles.

L'articulation entre la recherche et la formation se fait, de manière classique, au travers de la personne des enseignants-chercheurs, de manière d'autant plus riche, variée et pointue que le vivier est large (une centaine d'enseignants-chercheurs) et les laboratoires nombreux et spécialisés. Par ailleurs, des chercheurs du centre national de la recherche scientifique (CNRS) interviennent dans la formation. Et, naturellement, les étudiants sont amenés à pratiquer eux-mêmes la recherche historique par des travaux personnels et au sein de séminaires qui sont doctoraux. Le dossier du champ *Histoire* mentionne par ailleurs l'existence de séminaires internationaux et d'école d'été pour promouvoir la rencontre avec des étudiants de différents pays.

En matière d'utilisation et de formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, les renseignements manquent. La formation aux outils informatiques est évidemment très présente dans les parcours qui placent le recours à ces outils au premier plan de leurs préoccupations, voire sont axés sur la conception de ces outils. Le master n'est manifestement pas proposé en formation ouverte à distance, il n'est pas non plus question de massive open online courses.

La place de l'international dans l'organisation pédagogique est vraisemblablement importante, étant donné que la plupart des parcours sont orientés vers des aires culturelles étrangères. Cela étant, là aussi, les renseignements manquent. Des enseignements de langue vivante étrangère sont proposés dans certains parcours, voire y sont obligatoires, cela ne paraît pas toutefois systématique. Aucune indication n'est communiquée concernant des cours de « français langue étrangère » pour les étudiants en mobilité internationale entrante, ni sur des cours d'histoire dispensés en anglais. Des échanges d'étudiants et d'enseignants avec l'étranger ont lieu mais le dossier ne fournit ni les données géographiques ni les effectifs concernés. Globalement, et au vu du peu de renseignements, l'impression est que la place de l'international dans cette formation n'est pas tout à fait à la hauteur de la réputation mondiale de l'établissement.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de 36 Professeurs d'université (PR), 63 Maîtres de conférences (MCF) et 7 Professeurs agrégés (PRAG) ou (PRCE). La proportion de PR est de 37,50 % ; ce qui n'est pas excessif compte tenu de l'objectif d'assurer une formation à la recherche et par la recherche de très haut niveau. Cela garantit tout de même un encadrement de qualité, d'autant que les MCF y participent. Les PR et MCF cités nominativement sont tous rattachés aux sections 21 (Histoire ancienne et médiévale) et 22 (Histoire moderne et contemporaine) du conseil national des universités mais on ne sait pas qui relève de la première et qui relève de la seconde. En outre, l'implication horaire de chacun dans la dispense des enseignements n'est pas mentionnée.

Les fonctions de responsabilité ne sont pas indiquées. On ne sait pas non plus si l'équipe pédagogique se réunit régulièrement, avec des représentants étudiants ou non.

Il n'est guère fait mention d'interventions de professionnels extérieurs alors qu'elles devraient normalement exister dans les parcours professionnalisants. La seule mention sur ce sujet est celle des chercheurs du CNRS.

Aucune indication n'est donnée sur un quelconque conseil de perfectionnement ou instance similaire. Peut-être se confond-il comme en licence, avec le conseil d'unité de formation et de recherche, ce qui assurerait la présence de représentants des étudiants mais noierait la question du pilotage de la formation dans d'autres considérations. On ne sait pas non plus si les enseignements sont évalués par les étudiants. Par ailleurs, le dossier ne comporte pas de dimension autoévaluative.

Les modalités d'évaluation des étudiants sont présentées de manière allégées. Le peu qui est indiqué laisse penser à une certaine pertinence de ces modalités. La ventilation des European credits transfer system (ECTS) n'est pas indiquée, ni la composition et le fonctionnement des jurys d'examen. Les compétences visées par la formation sont affichées dans les annexes descriptives au diplôme concernant les différents parcours. Il n'est pas fait mention d'un outil de suivi de l'acquisition de ces compétences. Il n'est pas question de dispositifs d'aide à la réussite, l'encadrement personnalisé des travaux de recherche permettant un suivi en principe efficace des étudiants.

Résultats constatés

Tel que fourni, le dossier ne permet pas d'évaluer la formation en termes de résultats. Aucun élément n'est communiqué sur le recrutement des étudiants (si ce n'est sur la sélectivité de certains accès), sur les effectifs et sur leur évolution, pas davantage sur les taux de redoublement, les taux de passage de M1 en deuxième année de master, les taux de réussite. Par ailleurs, aucune information détaillée n'est précisée sur les débouchés, sur l'insertion professionnelle des diplômés dont l'équipe pédagogique, ne paraît pas, au vu du dossier, se soucier sérieusement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation attractive, de haut niveau et appuyée sur de fortes ressources scientifiques.
- Une palette large et originale de parcours, alliant formation à la recherche et visées plus directement professionnalisantes.

Principaux points faibles :

- Le manque de lisibilité de l'architecture marquée par une diversité de parcours, du fonctionnement exact des enseignements et de l'articulation entre unités d'enseignement et entre parcours.
- Un dossier très allégé.
- Un pilotage et une analyse des résultats défectueux.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Histoire* de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne jouit, au niveau national comme au niveau mondial, d'une renommée d'excellence scientifique qui tient à une équipe d'enseignants-chercheurs de toute première qualité, à la force du réseau d'appui en matière d'unités de recherche et à une organisation nécessairement bien rodée – autant d'éléments propres, n'en doutons pas, à attirer les étudiants.

Toutefois, le dossier fourni, de fait un dossier en vue de l'accréditation, est beaucoup trop sommaire pour se faire une idée correcte de la cohérence interne de la mention, en matière d'organisation des enseignements, d'implication des enseignants-chercheurs, de pilotage et de débouchés. Faute d'informations suffisantes sur ces sujets, on ne peut qu'émettre une évaluation très parcellaire et inciter l'équipe pédagogique à davantage s'en préoccuper.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

Cette évaluation a été effectuée sur la base de dossiers allégés qui ne contenaient pas toutes les informations habituellement demandées. Tous les items du référentiel Hcéres n'ont donc pas pu faire l'objet d'avis évaluatifs.

MASTER RELATIONS INTERNATIONALES

Établissement : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Relations internationales* vise à former des cadres généralistes de l'action internationale par un enseignement pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales et par des initiations à la vie professionnelle diversifiées en fonction des déclinaisons et des publics de la formation. Le parcours en première et deuxième année de master (M1 et M2) *Relations internationales et action à l'étranger* est un parcours à finalité professionnelle en formation initiale. En M2, le parcours *Relations internationales et action à l'étranger* est aussi dispensé en alternance, le parcours Magistère *Relations internationales et action à l'étranger* (indifférencié), d'une durée de trois ans, est effectué en formation initiale, enfin le parcours *Administration publique et affaires internationales* accueille un public relevant de la formation continue.

La formation est dispensée à Paris, Saint-Maurice (département Val de Marne) et Strasbourg.

ANALYSE

Finalité

Le master *Relations internationales* présente clairement ses objectifs scientifiques et professionnels en partant du postulat que les métiers de l'international nécessitent un profil de généraliste. Cela justifie une formation pluridisciplinaire (histoire, droit, économie, gestion, droit, science politique, géographie) assurée par des enseignants de haut niveau, complétée par des modules de professionnalisation adaptés au type de public visé (formation initiale, continue, en alternance). Un système d'options permet une spécialisation à la marge par discipline et par aire géographique, mais le diplôme vise avant tout à former des généralistes.

Les débouchés professionnels sont présentés de manière exhaustive dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) à travers différents métiers de généralistes de l'action internationale dans les secteurs privés et publics. Selon le dossier, la formation s'appuie sur l'expérience acquise depuis 1985 pour définir ses orientations. Les contenus des enseignements paraissent correspondre aux objectifs scientifiques et professionnels recherchés, assez généraux.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du diplôme dans l'environnement n'est pas précisé, à l'exception de la mention de son ancienneté (1985) qui, jointe à la puissance de l'ensemble de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, lui garantit une notoriété avérée.

La formation bénéficie d'enseignants-chercheurs disposant d'une renommée certaine en France et à l'étranger. L'orientation vers la recherche est secondaire dans ce type de formation et apparaît davantage par l'adossage des enseignements à la recherche que par une production spécifique de l'étudiant, à l'exception du mémoire de fin d'étude du magistère, et du « Mémoire professionnel dont la thématique s'inscrit dans un des enseignements » prévu dans le parcours *Administration publique et affaires internationales*.

Le master paraît bien articulé avec le monde professionnel vers lequel il dirige les étudiants. Les intervenants professionnels sont nombreux et diversifiés. Le parcours *Relations internationales et action à l'étranger* en formation initiale accueille des intervenants professionnels extérieurs qui assurent 65 % des heures d'enseignement, le taux est de 59 % pour le parcours indifférencié et s'élève à 78 % pour le parcours *Administration publique et affaires internationales*. Les voyages d'études en ambassade et au Parlement Européen constituent des points positifs.

Les coopérations à l'international existent mais sont relativement peu développées. La mobilité des étudiants n'est pas systématique ni obligatoire ; ce qui est fort regrettable pour ce type de formation et vraisemblablement préjudiciable pour les étudiants.

Organisation pédagogique

Le master est divisé en plusieurs parcours en fonction des publics visés (formation initiale, continue, en alternance). Le parcours *Magistère Relations internationales et action à l'étranger* est en formation initiale à partir de la troisième année de licence (L3). Il s'appuie sur une expérience ancienne car il prend la suite de formations équivalentes existantes depuis 1985. Il est possible aux étudiants du magistère de rejoindre le M2 en alternance. Le parcours de M2 *Administration publique et Affaires internationales* est très spécifique car il s'agit de dispenser des enseignements complémentaires proposés, en coopération avec l'Ecole nationale d'administration (ENA) de Strasbourg, aux élèves étrangers de son cycle international de perfectionnement.

Les formations sont organisées de manière classique : un socle commun pluridisciplinaire, des options d'approfondissements thématiques et géographiques, un dernier semestre (et parfois plus) de professionnalisation avec la réalisation d'un stage.

La professionnalisation est systématique et articulée autour de deux stages, sauf pour la formation en alternance qui est organisée autour d'une alternance entre une semaine de cours et trois semaines d'apprentissages en milieu professionnel.

La fiche RNCP est complète, toutefois les éléments concernant les stages sont basiques.

Les enseignants-chercheurs sont adossés à des laboratoires de recherche de sciences humaines et sociales de renommée internationale.

La place du numérique n'est expliquée que dans le document présentant l'unité de formation et de recherche (UFR) d'histoire et ce, de manière générale, sans lien explicite avec ce master.

Concernant la place de l'international dans l'organisation pédagogique, un point positif est constitué par l'enseignement obligatoire de deux langues vivantes, ce qui est cependant un minimum au regard des objectifs de la formation. On regrette que ne soit pas précisé le niveau de maîtrise exigé. Sur le plan des échanges, le dossier indique que les étudiants sont fortement incités à réaliser un semestre d'échange européen region action scheme for the mobility of university students (Erasmus) en deuxième année du parcours Magistère (M1 Relations internationales et action à l'étranger). L'UFR estime que la mobilité de ses étudiants est insuffisante, sans davantage de précision sur les actions envisagées pour remédier à cette situation.

S'agissant des stages, même s'ils sont valorisés, ils ne sont pas obligatoires, ce qui est très regrettable pour une formation à visée internationale. Il est dommage que les étudiants se destinant aux relations internationales ne bénéficient pas systématiquement d'une expérience à l'étranger, soit sous forme de semestre Erasmus, soit sous forme de stages. L'organisation d'une rotation obligatoire des étudiants avec des partenaires internationaux serait sans doute très lourde à gérer, pour autant il est indispensable de promouvoir cette politique.

Pilotage
L'équipe pédagogique, tant universitaire qu'extérieure, est très solide et adaptée au diplôme proposé. Les intervenants extérieurs sont nombreux et diversifiés. Ils ne sont pas limités à des consultants. En revanche, le pilotage de la formation n'est pas explicité, tant sur le plan de l'organisation générale que sur celui du fonctionnement du conseil de perfectionnement (s'il existe). Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences sont décrites de manière minimaliste (notation, mentions). Les informations sur le recrutement, les passerelles et les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas communiquées.
Résultats constatés
Les informations sur les résultats (effectifs, suivi des diplômés, insertion professionnelle, poursuite d'études) sont absentes. L'analyse des résultats constatés n'est en conséquence pas possible.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Attractivité de la formation (ancienneté, partenariat avec l'ENA).
- Équipe pédagogique de niveau reconnu.
- Large réseau de professionnels associés à la formation.

Principaux points faibles :

- Partenariats internationaux peu explicités.
- Manque important d'informations dans le dossier, notamment quasi absence d'éléments sur le pilotage de la formation et les résultats constatés.
- Mobilité internationale non obligatoire.
- Manque de précision sur le niveau exigé en matière de maîtrise des langues.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Malgré l'absence d'information, il semble que la formation proposée par le master *Relations internationales* soit adaptée à son ambition. Elle s'appuie sur une expérience ancienne, sur une équipe pédagogique de qualité, sur un réseau de professionnels conséquent et sur un cursus d'études solide.

Il serait fort souhaitable de développer les expériences internationales des étudiants et de diversifier et renforcer l'apprentissage des langues vivantes. Par ailleurs, les modalités de pilotage de la formation mériteraient d'être largement amplifiées et formalisées.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

Cette évaluation a été effectuée sur la base de dossiers allégés qui ne contenaient pas toutes les informations habituellement demandées. Tous les items du référentiel Hcéres n'ont donc pas pu faire l'objet d'avis évaluatifs.

MASTER TECHNIQUES, PATRIMOINE, TERRITOIRES DE L'INDUSTRIE : HISTOIRE, VALORISATION, DIDACTIQUE

Établissements : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - Conservatoire national des arts et métiers

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation de master *Techniques, patrimoine, territoires de l'industrie : Histoire, valorisation, didactique* repose sur trois parcours, chacun organisé sur toute la durée du master. Le parcours *Environnements techniques historiques et patrimoine de l'industrie*, à finalité recherche, est porté par les unités de formation et de recherche (UFR) d'histoire et de sociologie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et par le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). Un deuxième parcours *Cultures scientifique, technique et industrielle*, à finalité professionnelle, s'appuie sur les mêmes institutions. Enfin, un troisième parcours EMJMD TPTI (European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (*Erasmus mundus*) Techniques, Patrimoine, Territoires de l'industrie) a une visée internationale et est dispensé par les Universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne, d'Evora (Portugal) et de Padoue (Italie). La formation, à travers un enseignement théorique et pratique, vise l'acquisition des savoirs de l'histoire des sciences et des techniques. Outre une poursuite d'études en doctorat, les étudiants peuvent s'insérer dans les métiers de la médiation et de la valorisation culturelle et technique, auprès des musées et des centres d'interprétations et aussi auprès des structures qui dispensent aujourd'hui un savoir scientifique et technique. Les métiers des sciences de la communication et de l'information sont également un débouché professionnel identifié.

Les cours se déroulent à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et au CNAM. Pour le parcours international, ils sont en partie délocalisés au sein des universités partenaires (un semestre dans chaque université).

ANALYSE

Finalité
Le parcours à finalité recherche <i>Environnements techniques historiques et patrimoine de l'industrie</i> forme les étudiants à la connaissance et aux méthodologies de l'historicité des sciences et des techniques. Il vise à préparer les étudiants à la recherche pure et à la recherche appliquée (combinaison de théorie et de pratique).

Le parcours à finalité professionnelle *Cultures scientifique, technique et industrielle*, co-habilité entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et le CNAM, a pour objectif de former des interprètes du patrimoine et de sa valorisation scientifique et technique, valorisation donnant lieu à des actions de médiation culturelle et technique au sein des musées, des entreprises et des éco-musées.

Le parcours international qui unit les universités de Paris, Padoue et Evora a pour but de former à l'ingénierie de la médiation, de la communication, de la valorisation et de la patrimonialisation des savoir-faire et des techniques. Il s'agit ici de former des experts en comparaison de la médiation et du patrimoine.

Si la finalité des deux premiers parcours est lisible, en revanche les visées du troisième parcours manquent de clarté, notamment en ce qui concerne les débouchés professionnels.

Positionnement dans l'environnement

Le master et ses parcours sont originaux en raison des partenariats qui lient l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et le CNAM, et aussi en raison d'une finalité scientifique précise qui est l'histoire des sciences et leur médiation/valorisation tant du point de vue scientifique que culturel. Il n'existe pas de formation concurrente au niveau régional. On peut s'interroger sur la pertinence de la séparation de ce master des autres formations en histoire de l'UFR. Son rapprochement avec l'offre en master du domaine pourrait être intéressant, une réflexion en ce sens devrait être menée.

Les informations concernant l'articulation de la formation avec la recherche ainsi que la nature précise des partenariats avec le monde socio-économique sont manquantes. On note toutefois qu'il existe de nombreux accords avec des entreprises liées à la métallurgie et au bâtiment, ce qui permet l'attribution de bourses de master. Néanmoins, le dossier ne précise pas la nature et les modalités d'attribution de ces aides.

Organisation pédagogique

L'équipe pédagogique est constituée de 33 enseignants-chercheurs (EC) titulaires, auxquels il faut ajouter 1 Professeurs associés et 1 Maître de conférences associé, de nombreux chargés d'enseignements ponctuels, universitaires ou non, qui interviennent soit en présentiel, soit en visio-conférence. Les EC titulaires, professeurs et maîtres de conférences, sont rattachés à plusieurs sections du conseil national des universités, principalement aux sections Histoire moderne et contemporaine et Histoire des techniques. Le dossier ne fournit pas d'informations relatives aux intervenants non titulaires (sur leur statut, leur profil, etc.).

Si l'enseignement est essentiellement assuré par des universitaires, la part des professionnels issus du privé et du public est importante : 223 heures leur sont confiées annuellement.

La majorité des étudiants suivent les cours en présentiel. Les parcours accueillent des étudiants en validation des acquis de l'expérience. Une formation à distance et en alternance est prévue en 2018.

Le parcours International, labellisé *Erasmus mundus*, nécessite de fait des cours en anglais, en complément des enseignements délivrés en français. Les étudiants sont également initiés aux langues portugaise et italienne (deuxième et troisième semestres) et ont la possibilité d'apprendre une autre langue au quatrième semestre. Ils bénéficient d'un soutien et d'un encadrement par des tuteurs. Ils suivent des enseignements à l'étranger, un semestre (deuxième ou troisième semestre) en Italie ou au Portugal, et choisissent un séjour de mobilité de spécialité, d'une durée de six semaines, à réaliser dans une autre université étrangère (les modalités du déroulement de ce séjour ne sont pas détaillées). Ce parcours, original dans sa conception et son fonctionnement, permet la délivrance d'un diplôme conjoint par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et les universités étrangères d'accueil.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles n'est pas communiquée. Les dispositifs favorisant la professionnalisation, en particulier les stages, ne sont pas connus.

Pilotage

La formation est pilotée par les enseignants mais la multiplicité des accords, des conventions et des collaborations pose la question du suivi quotidien des parcours. Le dossier n'indique pas l'existence d'un conseil de perfectionnement, ni l'association des étudiants au suivi de la formation. Les modalités d'acquisition des connaissances et des compétences sont décrites de manière minimaliste (notation, mentions). Les informations sur le recrutement, les passerelles et les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas communiquées.

Résultats constatés

Alors que les débouchés professionnels du master sont bien identifiés (recherche, enseignement, métiers du patrimoine, de l'information et de la communication, métiers de la médiation culturelle), le dossier ne fournit pas de données permettant de connaître l'insertion professionnelle des anciens étudiants.

Les informations relatives aux taux de réussite en M1 et M2 sont manquantes.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Réseau dense de partenaires institutionnels et économiques.
- Formation originale et très peu concurrencée, axée sur l'histoire des sciences et des techniques.
- Ouverture du master à la formation continue et à l'alternance (2018).

Principaux points faibles :

- Absence de données relatives aux modalités du pilotage de la formation, aux effectifs, au suivi de devenir des diplômés, etc.).
- Absence de stages.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation, par ses trois parcours, offre une perspective originale sur les métiers de la médiation culturelle et scientifique. Toutefois, les emplois qui sont offerts dans ce type de métiers restent encore peu nombreux et contraints par les fluctuations économiques. Aussi, il est important de mettre en place un dispositif pérenne et formalisé permettant d'analyser le suivi du devenir des diplômés.

La création d'un conseil de perfectionnement est indispensable, tout comme une véritable association des étudiants à la mise en œuvre et au suivi du master.

On regrette que le dossier soit simplifié et manque de précisions sur le fonctionnement concret de la formation, en conséquence l'évaluation ne peut être que partielle.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Établissement : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Histoire de l'art et archéologie* (HAA) constitue une formation généraliste dans ces domaines. Une spécialisation est proposée dans deux parcours de licence bi-disciplinaires : HAA/Droit et HAA/Histoire.

Les objectifs généraux sont d'apporter aux étudiants connaissances, compétences et méthodologies nécessaires aux divers métiers de l'art, de sa gestion, sa diffusion et sa valorisation, tant du point de vue culturel qu'économique et social. Cette ouverture de la formation explique en partie son attractivité : 1 300 étudiants sur les trois années du cursus d'études.

Les enseignements sont dispensés au centre Michelet situé au 3 rue Michelet à Paris (75006).

ANALYSE

Finalité

La mention *Histoire de l'art et Archéologie* de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne se présente comme l'une des plus anciennes licences françaises dans ces domaines. La formation, généraliste et théorique, s'appuie sur la recherche et est ouverte à l'international. Elle propose en troisième année de licence (L3) divers parcours (*Archéologie*, *Histoire de l'art* et *Histoire du cinéma*) et dès la deuxième année de licence (L2), le parcours *Préservation des biens culturels*. Elle propose également deux doubles licences sélectives, dès la première année de licence (L1), avec les parcours bi-disciplinaires HAA/Droit et HAA/Histoire.

La formation dispensée répond au cadre national de la licence, tout en offrant la possibilité d'une spécialisation dès la L1 pour les étudiants voulant s'ouvrir à deux disciplines. C'est indéniablement un plus qui permet de couvrir un spectre méthodologique et factuel plus large ainsi qu'une insertion professionnelle étendue. La double spécialisation permet en effet de viser les métiers du patrimoine, de la muséologie, de la muséographie, de l'exposition, de la médiation, des maisons de transactions, de l'expertise, de la valorisation des arts visuels, et monumentaux, etc.

Positionnement dans l'environnement

La licence HAA est intégrée à l'unité de formation et de recherche (UFR) Histoire de l'Art et Archéologie. Avec environ 1 300 étudiants sur les trois années, elle représente, au sein de l'université, la deuxième formation en sciences humaines et sociales la plus importante en termes d'effectifs.

Il existe trois autres formations universitaires similaires en région parisienne : deux publiques (celle de l'Université Paris Sorbonne dans le domaine Arts, lettres et langues et celle de l'Université Paris Ouest - Nanterre La Défense, intégrée à une UFR de sciences sociales et administration) et une privée dispensée à l'Institut Catholique de Paris dans le domaine Arts, lettres et langues. L'École du Louvre propose également une formation similaire mais sans délivrer le diplôme de licence.

La licence HAA de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne se distingue de celle des autres institutions de la région parisienne et du territoire national par la diversité de ses approches thématiques et méthodologiques et des aires chrono-culturelles étudiées. Elle est en effet la seule formation universitaire à proposer un parcours, à partir de la L2, traitant de la préservation des biens culturels. Pour sa part, le parcours *Histoire du cinéma* est unique en région parisienne.

A l'échelle internationale, elle bénéficie de son positionnement géographique et institutionnel ainsi que de ceux des structures de recherche partenaires (six unités mixtes de recherche et une équipe d'accueil). Ces atouts lui permettent d'accueillir chaque année une trentaine d'étudiants en programmes d'échange, dont des étudiants allemands de l'Université de la Sarre dans le cadre du parcours spécifique de L2 en « archéologie classique ».

Organisation pédagogique

La formation offre un enseignement disciplinaire et pluridisciplinaire fort, dans lequel les compétences transversales sont valorisées. Elle est dispensée en présentiel. Les étudiants empêchés, travaillant ou pratiquant un sport de haut niveau, se voient offrir des enseignements accessibles en ligne via des podcasts. La validation des études supérieures et la validation des acquis de l'expérience sont également possibles pour intégrer cette formation.

Les étudiants bénéficient d'un accompagnement grâce à des enseignants-référents et des tuteurs qui favorisent leur meilleure insertion et éventuellement leur réorientation (par le biais de passerelles).

Si aucun enseignement n'est dispensé en langue étrangère, tous les étudiants doivent se former à au moins une langue vivante (1heure 30 par semaine). L'apprentissage d'une seconde langue ou de langues anciennes est également possible. L'offre est très large et permet aux étudiants une initiation aux langues rares. Les étudiants bénéficient de la formation et de la certification « certificat informatique et internet » (C2I) de niveau 1. Le numérique connaît une certaine évolution avec la création d'un espace pédagogique interactif qui est en fait une plateforme sur laquelle les enseignants peuvent déposer des cours et des documents et les étudiants leurs devoirs. Grâce à une iconothèque numérique, les étudiants bénéficient de bases de données figuratives importantes et facilement accessibles.

En L2 et L3, une formation de pré-professionnalisation théorique et pratique est mise en place, notamment sous la forme de stages réalisés essentiellement durant les périodes de vacances (lors des congés d'été entre la L2 et la L3). Un stage pré-professionnalisant, d'une durée minimale de 120 heures (60 heures pour les doubles parcours) est obligatoire. Le parcours *Archéologie* comprend deux stages obligatoires, l'un en L2 (80 heures) et l'autre en L3 (120 heures), dans le cadre d'une convention avec l'institut national de recherches archéologiques préventives prévoyant l'accès à des chantiers de fouilles. Tous les étudiants des parcours *Histoire de l'art* et *Histoire du cinéma* accomplissent un stage en musée, en galerie ou maison de vente. Le suivi des stagiaires est assuré par plusieurs enseignants-tuteurs qui guident les étudiants et les accompagnent lors de la rédaction du rapport de stage.

De manière générale, l'organisation pédagogique de la formation est lisible et de qualité.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diverse et de qualité. Elle est constituée d'enseignants (1 Professeur certifié, 2 Professeurs agrégés, d'enseignants-chercheurs (41 Maîtres de Conférences, 3 Maître de conférences associé, 1 Professeurs associés, 26 Professeurs), de docteurs et doctorants (9 Attachés temporaires d'enseignement et de recherche, 23 doctorants contractuels) et d'intervenants professionnels extérieurs. Elle est coordonnée par le directeur de la licence et complétée par un responsable par année d'études et/ou par parcours, un responsable C2I et un responsable des relations internationales. Elle se réunit régulièrement, avec un soutien administratif significatif (4 agents).

Il existe un conseil de perfectionnement de la mention qui se réunit au moins deux fois par an. Sa composition reprend en partie celle de l'équipe pédagogique et est élargie à des représentants de l'UFR (enseignants, personnels non enseignants, usagers) et à des personnalités extérieures représentant les activités économiques et professionnelles. S'il faut saluer la justesse de la composition de cette instance, il est en revanche nécessaire de mieux identifier les missions qui lui sont dévolues, en les distinguant clairement de celles confiées à l'équipe pédagogique. Le conseil de perfectionnement pourrait s'emparer des thématiques pour lesquelles il convient d'élaborer des perspectives d'évolution à moyen terme.

Le contrôle des connaissances est détaillé et présenté aux étudiants tous les ans. Ces derniers peuvent évaluer la formation. Les résultats sont adressés aux enseignants à titre privé.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation se manifeste en L1, mais aussi à l'entrée de L3 (près du tiers des étudiants (27,30 %) viennent d'autres licences que la licence HAA). Les résultats des étudiants sont encourageants et en voie d'amélioration. En effet, la mise en place de dispositifs de suivi et de passerelles a permis une amélioration du taux de réussite. Ainsi, le taux de réussite des étudiants de L1 se présentant aux examens est passé de 62 % en 2011/2012 à 70 % en 2015/2016, le taux des étudiants quittant la licence durant la L2 est faible (autour de 15 %).

L'importance exceptionnelle des effectifs (1 300) devrait inciter les responsables de la formation et l'établissement à engager une réflexion sur les capacités du marché de l'emploi et des poursuites d'études (en priorité il conviendrait de mieux analyser le devenir des diplômés), sans pour autant réduire la dimension généraliste de la formation.

La licence développe de nombreux programmes internationaux (european region action scheme for the mobility of university students : *Erasmus+* et *Erasmus mundus* ; conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec ; mission interuniversitaire de coordination échanges franco-américains) et a formalisé 88 accords d'établissements de par le monde (2 en Afrique, 16 en Amérique du Nord, 5 en Amérique du Sud, 9 en Asie et 56 en Europe). Toutefois, les mobilités étudiantes sont faibles (chaque année 30 étudiants sortants et 30 entrants). La politique développée vise à accroître le nombre de bourses régionales en support des bourses *Erasmus*. La mobilité vers les pays anglo-saxons reste limitée, selon le dossier en raison de la nécessité d'obtenir de bons résultats au test of english as a foreign language (TOEFL). Par ailleurs, les porteurs de la licence ont développé des accords spécifiques (sans davantage de précision) avec les universités de Neuchâtel et de Fribourg en Suisse, avec l'Université de la Sarre en Allemagne, enfin avec l'Université de la Basilicate à Potenza en Italie en vue de la mise en place d'un parcours commun débouchant sur la délivrance de deux diplômes (licence HAA et licence italienne *Opérateur du patrimoine culturel*).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bi-disciplinarité avec l'histoire et le droit qui favorise une meilleure insertion des étudiants sur le marché du travail.
- Ouverture de la formation vers d'autres disciplines, comme le cinéma.
- Suivi pédagogique rigoureux (échecs en baisse) assuré par une équipe soudée et s'étant doté d'outils efficaces de suivi de la formation.

Principal point faible :

- Faiblesse de la mobilité sortante et entrante malgré le nombre d'accords internationaux, la centralité et l'attractivité du pôle francilien.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation est indéniablement de qualité et bénéficie d'un rayonnement régional évident. Au plan international, cela est moins marquant comme l'atteste le nombre relativement faible d'étudiants étrangers qui viennent suivre cette formation ou qui participent aux programmes développés par l'équipe pédagogique.

La question des effectifs, très élevés, devrait faire l'objet d'une réflexion afin d'examiner, sur la durée, l'adéquation entre le nombre de diplômés et les besoins du marché du travail actuel dans les domaines de l'histoire de l'art et de l'archéologie.

Le pilotage de la formation mériterait d'être encore amélioré, cela passe vraisemblablement par une définition précise des missions confiées au conseil de perfectionnement, en tenant compte des travaux menés par l'équipe pédagogique.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

Cette évaluation a été effectuée sur la base de dossiers allégés qui ne contenaient pas toutes les informations habituellement demandées. Tous les items du référentiel Hcéres n'ont donc pas pu faire l'objet d'avis évaluatifs.

MASTER ARCHÉOLOGIE, SCIENCES POUR L'ARCHÉOLOGIE

Établissement : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* comprend un socle commun d'enseignement en première année de master (M1) puis, en deuxième année de master (M2), une spécialisation déclinée en quatre parcours : *Archéologie de la Préhistoire et de la Protohistoire*, *Archéologie des Périodes Historiques* (incluant un *dual degree* avec l'Université de Columbia), *Archéologie environnementale* et *Ingénierie pour l'archéologie préventive et programmée*.

La formation s'appuie sur l'apport scientifique et pédagogique de six unités mixtes de recherche (UMR).

Les cours sont dispensés sur plusieurs sites en région parisienne : Institut d'art et d'archéologie, Institut national d'histoire de l'art et Musée du Quai Branly (Paris), Maison Archéologie et Ethnologie (Nanterre), base de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (La Courneuve).

ANALYSE

Finalité
La formation a pour objectif de former des archéologues pouvant exercer leur activités au sein de structures publiques (collectivités territoriales, musées), parapubliques Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), organismes agréés en archéologie préventive ou privées (entreprises archéologiques, Arkéomedia, Digitage pour la 3D, etc.). Les connaissances et compétences théoriques et techniques à acquérir concernent la recherche théorique en archéologie et l'intervention sur le terrain. Elles reposent sur un socle commun d'enseignements en M1 et sur quatre parcours en M2 (<i>Archéologie de la préhistoire et de la protohistoire</i>, <i>Archéologie des périodes historiques</i>, <i>Archéologie environnementale</i> et <i>Ingénierie pour l'archéologie préventive</i>). Ces parcours traitent, avec justesse, d'une diversité de matières et de domaines (informatique appliquée à l'archéologie, archéologie du paysage, archéobotanique et archéozoologie, anthropologie funéraire, techniques de relevé et de dessin, etc.).

La finalité de la formation et l'éventail des parcours qui la composent sont clairement exposés.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation, en préparant des archéologues aux différentes spécialités du domaine, est comparable aux nombreuses formations dispensées dans les universités en régions qui développent des axes stratégiques convergents. Des collaborations existent d'ailleurs entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et des masters en régions pour l'animation et la gestion de certains chantiers de fouilles. Cette situation de concurrence n'est pas commentée dans le dossier alors que les effectifs en M1 connaissent une baisse importante et préoccupante : 134 inscrits en 2010, 64 en 2017.

A l'échelle internationale, la formation bénéficie d'une image de marque très favorable en raison de sa maîtrise approfondie des outils de pointe pour l'étude des paysages et de la possibilité qu'elle offre de tester les acquis scientifiques et méthodologiques dans le cadre de chantiers archéologiques de prestige à l'étranger. A ce titre, les collaborations existantes avec les écoles françaises de Rome et d'Athènes et avec les instituts archéologiques français sont déterminantes.

La formation bénéficie en outre de 35 accords internationaux, d'une co-formation avec l'Université de Columbia sur l'art et l'archéologie précolombiens et de conventions avec des instituts étrangers renommés.

Organisation pédagogique

L'organisation de la formation est peu connue, faute d'un tableau détaillé des enseignements en annexe du dossier transmis par l'établissement. Les documents fournis permettent de discerner la cohérence globale du socle commun en M1 durant lequel sont appréhendés les méthodologies, langages techniques et outils informatiques nécessaires au déploiement du travail d'archéologue. Au cours du M2, les étudiants se spécialisent et se perfectionnent par des enseignements, des stages et un mémoire final qui vient formaliser et synthétiser les connaissances mises en œuvre dans l'un des quatre parcours proposés. La mise en œuvre pédagogique des enseignements n'est pas précisée.

Le déroulement de la formation est par ailleurs adapté à la politique d'internationalisation menée par l'établissement. Ainsi, les parcours Archéologie des Périodes Historiques et le programme d'échanges en Art et Archéologie Précolombiens permettent à des étudiants (chaque année deux étudiants pour chacune des formations) de suivre un semestre d'études à l'étranger, respectivement au sein de l'Université de Columbia et au sein d'une université en Europe (Université de Leyde, Université libre de Bruxelles, Université de Bonn). Les étudiants du parcours *Ingénierie pour l'archéologie préventive et programmée*, lors du deuxième semestre, peuvent réaliser un stage en Europe (un ou deux stagiaires chaque année).

Les modalités de mise en place des stages et l'articulation entre la recherche la formation ne sont pas indiquées.

Pilotage

A côté des enseignants-chercheurs issus des sections *Ethnologie, préhistoire, anthropologie biologique et Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux* du conseil national des universités, la formation repose également sur l'apport de chargés et de directeurs de recherche du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et d'intervenants professionnels extérieurs issus notamment de l'INRAP ou encore des milieux socio-professionnels liés au patrimoine et à sa valorisation, ce qui constitue un réel atout. La part de l'intervention des professionnels est légitimement plus importante dans le parcours à finalité professionnelle *Ingénierie pour l'archéologie préventive et programmée*, 38 % des heures d'enseignement leur sont confiées. Il n'est pas fait mention de la présence de doctorants dans l'équipe pédagogique.

Hormis la citation d'un professeur responsable de la formation, aucune information précise n'est communiquée quant au pilotage de la formation, à la répartition des responsabilités au sein de l'équipe pédagogique, à la fréquence de ses réunions, et aux différentes instances de suivi de la formation (l'existence d'un conseil de perfectionnement n'est pas mentionnée).

Résultats constatés

Il est regrettable que le dossier présentant le master soit très simplifié s'agissant de la réussite aux examens et du taux d'insertion professionnelle et de poursuite en thèse, ce qui limite l'évaluation effective des résultats constatés faute d'éléments pour le faire. Aucune donnée chiffrée n'est fournie sur ces sujets,

Le dossier du champ Histoire de l'art et archéologie offre quant à lui quelques informations. Le taux d'insertion professionnelle est important (80 %) pour le parcours à finalité professionnelle *Ingénierie pour l'archéologie préventive et programmée*. Le taux de poursuite en thèse est élevée (67 %) pour les parcours à finalité recherche *Archéologie de la préhistoire et de la protohistoire* et *Archéologie des périodes historiques*. Les chiffres sont lacunaires pour le parcours *Archéologie environnementale*, ce qui étonne au regard du faible nombre annuel de diplômés (5).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation de qualité.
- Importance des accords internationaux et soutien logistique des grandes institutions françaises.
- Maillage territorial et collaborations scientifiques et techniques importantes pour des chantiers de fouille hors du territoire francilien.

Principaux points faibles :

- Situation de concurrence avec des formations de grande qualité dispensées par des universités en région.
- Manque d'information précise quant aux effectifs, à la réussite des étudiants aux examens, à leur insertion professionnelle et à leur poursuite d'études en thèse.
- Absence d'éléments portant sur les modalités de pilotage de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Si la formation semble indéniablement de qualité et jouit d'un prestige certain en France et à l'étranger, elle tend à être concurrencée par une offre de qualité croissante tant au niveau national qu'international et par l'émergence d'une offre privée dans un domaine où les structures publiques avaient l'habitude de travailler sans rivalité. Par ailleurs, dans le domaine de l'archéologie, les débouchés professionnels se restreignent en raison du resserrement budgétaire des politiques publiques et d'un marché du travail saturé par une offre de formation importante. Cette situation devrait engager l'établissement à mener une réflexion approfondie sur l'adéquation entre le nombre de diplômés et leur insertion professionnelle réelle.

La nature du pilotage et l'organisation pédagogique de la formation, non détaillées, comme la réussite des étudiants, ne peuvent être évaluées que très partiellement.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

Cette évaluation a été effectuée sur la base de dossiers allégés qui ne contenaient pas toutes les informations habituellement demandées. Tous les items du référentiel Hcéres n'ont donc pas pu faire l'objet d'avis évaluatifs.

MASTER CONSERVATION-RESTAURATION DES BIENS CULTURELS

Établissement : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Conservation-restauration des biens culturels (CRBC)* de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne permet, en formation initiale sur deux ans, de fournir aux étudiants une connaissance approfondie des enjeux théoriques et techniques de la conservation préventive et de la restauration du patrimoine. À partir d'un socle commun en première année de master (M1), la formation se décline en trois parcours. Deux sont à finalité professionnelle : *Méthodologie et pratique de la conservation/restauration (MPCR)*, *Conservation préventive du patrimoine (C2P)* ; un troisième ouvre sur la recherche : *Valeurs et matérialité des biens culturels (VMBC)*.

Les enseignements sont principalement délivrés à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (site Tolbiac), à l'Institut National de l'Histoire de l'Art, au Département des restaurateurs de l'Institut National du Patrimoine et à l'Unité d'Archéologie de Saint-Denis.

ANALYSE

Finalité
Les documents mis à disposition (la présentation du champ de formations <i>Histoire de l'art et archéologie</i> , la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les annexes descriptives au diplôme) exposent avec clarté et précision les objectifs théoriques et techniques ainsi que les compétences personnelles et professionnelles attendues. Ils mettent en évidence les débouchés professionnels auxquels les parcours conduisent (restauration des biens culturels, conseiller en conservation et valorisation du patrimoine, consultant en conservation préventive) ainsi que les possibilités de poursuite d'un cursus d'études de recherche dans le cadre d'un doctorat.

La liste des unités d'enseignement (UE) et des éléments constitutifs permet d'appréhender la complémentarité des apprentissages théoriques et pratiques ainsi que la variété des choix des séminaires de spécialisation. On peut cependant regretter que ni la fiche RNCP ni les annexes au dossier ne fournissent une description suffisamment détaillée de ces enseignements, simplement présentés par leurs intitulés. Cette lacune ne permet pas de mesurer toute la cohérence de la formation et la réelle progressivité des apprentissages.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier rappelle que le parcours MPCR est l'un des quatre diplômes français reconnus comme qualifiant aux fonctions de restaurateur du patrimoine après cinq ans de formation telle que définie par la loi relative aux Musées de France de janvier 2002. Des trois autres formations similaires relevant du ministère de la culture, le master CRBC est la seule formation universitaire permettant cette qualification.

La formation est articulée avec les axes de recherche du centre de recherche en préservation des biens culturels, composante de l'équipe d'accueil 4100 – Histoire culturelle et sociale de l'art. Toutefois, l'inscription des enseignants-chercheurs et des étudiants engagés dans une démarche de recherche dans des réseaux internationaux n'est abordée que par l'évocation de conventions ou partenariats internationaux, sans autre précision.

De même, on regrette que le dossier n'apporte pas les développements attendus sur l'intégration de la formation dans son environnement socioprofessionnel. Si la fiche RNCP indique qu'une cinquantaine d'intervenants issus du monde professionnel participe à la formation (dans le cadre de cours magistraux comme de travaux dirigés ou pratiques), on ne peut évaluer avec précision dans quelle mesure et selon quelles modalités pédagogiques leur expertise est mise à profit. Le dossier se contente également de lister les partenariats avec les milieux professionnels (faisant l'objet d'un conventionnement ou non) dont des universités, municipalités, musées et établissements culturels. Cela met certes en évidence l'importance du réseau institutionnel dans lequel s'inscrit la formation, sans toutefois que les modalités de ces partenariats ne soient précisées.

Organisation pédagogique

Si les documents fournis permettent d'envisager la cohérence et la pertinence globale du socle commun en M1, le caractère très allusif de la présentation des UE qui le composent empêche de saisir le détail des apprentissages et le processus d'acquisition des compétences. La liste des intitulés permet toutefois d'appréhender l'articulation entre enseignements théoriques et techniques fondamentaux, enseignements d'approfondissement et immersion dans le milieu professionnel. On regrette que leur mise en œuvre pédagogique n'apparaisse pas dans le dossier.

La formation octroie une place substantielle à la professionnalisation. Dès le deuxième semestre du M1, des stages d'immersion au sein d'ateliers de restauration ou d'institutions patrimoniales sont prévus dans l'UE « travaux pratiques et expérience professionnelle » (8 crédits européens : CE), préfigurant la spécialisation des étudiants dans les trois parcours composant la deuxième année du master (M2). En M2, le parcours C2P prévoit plus particulièrement une UE « élaboration du projet », validant 10 CE.

Le dossier souligne l'importance de la mobilité internationale au sein de la formation puisque l'essentiel des étudiants de M2 suit un stage à l'étranger auprès d'institutions culturelles de renom. On regrette toutefois que les modalités de la coopération avec les institutions internationales ne soient pas davantage explicitées. Ainsi, le dossier évoque des conventions tripartites avec le centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels, l'école du patrimoine africain et l'Université d'Abomey-Calavi, sans élément d'explication ou de mise en perspective. Le dossier demeure silencieux sur les usages des outils numériques, tout comme la possibilité de suivre une formation continue.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'un professeur responsable de la mention, de trois maîtres de conférences titulaires, de deux maîtres de conférences associés et de deux attachés temporaires d'enseignement et de recherche. La proportion des heures d'enseignements assurée par cette équipe, au regard des heures effectuées par les intervenants extérieurs, n'est pas précisée.

De même, les modalités et la fréquence des réunions de l'équipe pédagogique ne sont pas renseignées, notamment par le biais de leurs comptes rendus.

Si le dossier fait mention de la mise en place récente (2016/2017) d'un conseil de perfectionnement, il précise qu'il est réuni à l'échelle de l'unité de formation et de recherche, et non pas à celle de la formation. Aucune information n'est apportée sur la nature des réflexions qui y ont été tenues. Il s'avère particulièrement regrettable qu'une formation de ce type, impliquant de manière étroite des intervenants issus du milieu professionnel, ne soit pas dotée d'un conseil de perfectionnement qui lui soit propre.

Le règlement de contrôle des connaissances n'ayant pas été fourni, il n'est pas possible d'appréhender les modalités précises de suivi et d'évaluation des connaissances. Le nombre d'heures globales et propres à chaque UE n'est pas mentionné.

Résultats constatés

Les capacités d'accueil de la formation ont été fixées, pour la rentrée 2017, à 50 étudiants en M1 comme en M2. Les données issues de l'autoévaluation du champ mettent en lumière une baisse continue des effectifs des trois parcours du master, notamment dans les dix dernières années.

Les chiffres de l'observatoire des résultats de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante, publiés en 2015/2016 et relatifs à la promotion 2013, révèlent un fort taux de satisfaction de la part des étudiants ainsi qu'un remarquable taux d'employabilité (93 % pour le parcours C2P et 96 % pour le parcours MPCR). Le parcours VMBC, ouvrant sur la recherche, indique un taux de poursuite d'études de 38 % et un taux d'employabilité de 63 %.

Si le dossier permet d'appréhender l'évolution des effectifs depuis 1997, les données relatives à l'insertion professionnelle et aux poursuites d'études (notamment dans le cadre d'un doctorat) ne permettent pas ce recul chronologique.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Richesse et variété des enseignements théoriques et techniques.
- Forts taux d'insertion professionnelle et de satisfaction des étudiants diplômés.

Principaux points faibles :

- Absence d'un conseil de perfectionnement propre à la formation.
- Cursus dispensé en formation initiale uniquement (pas de formation continue ou en alternance).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'absence d'information ne permet pas une évaluation juste et approfondie de cette formation. Il apparaît néanmoins que ce master, alliant apprentissage théorique et compétences techniques à travers ses trois parcours de spécialisation, gagnerait à approfondir son ancrage international et à préciser les apports – au sein des enseignements – de ses partenariats avec les établissements étrangers. De plus, la place des langues étrangères n'apparaît que sporadiquement et sans articulation claire avec les contenus des enseignements.

De même, il convient de mettre en place de manière prioritaire un conseil de perfectionnement, instance qui permettra tout particulièrement de rendre plus lisible le rôle des intervenants issus du monde professionnel, comme celui des étudiants, dans la réflexion sur la formation et sur ses possibilités d'amélioration.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

Cette évaluation a été effectuée sur la base de dossiers allégés qui ne contenaient pas toutes les informations habituellement demandées. Tous les items du référentiel Hcéres n'ont donc pas pu faire l'objet d'avis évaluatifs.

MASTER HISTOIRE DE L'ART

Établissement : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Histoire de l'art* de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne permet, en formation initiale sur deux ans, l'acquisition d'une culture théorique et pratique dans de nombreux domaines de l'histoire de l'art et des médias, sur une large période (de la Préhistoire au XX^{ème} siècle) et dans plusieurs aires culturelles. A partir d'un socle commun d'enseignements en première année de master (M1), cinq parcours permettent aux étudiants de se spécialiser dans un champ de recherche : *Histoire de l'art*, *Histoire de l'art – dual degree* (double diplôme en partenariat avec l'Université de Columbia), *Histoire de l'art / Philosophie de l'art*, *Histoire de l'architecture*, *Histoire du cinéma*. Deux parcours les préparent plus directement à l'insertion professionnelle : *Marché de l'art* et *Cinéma, télévision et nouveaux médias*.

Les enseignements sont, pour l'essentiel, dispensés à l'institut national d'histoire de l'art, galerie Colbert (Paris 2^{ème}), à l'exception des séminaires assurés par les unités de formation et de recherche (UFR) de l'université ou les établissements partenaires.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs généraux de la formation, ainsi que les compétences et connaissances propres à chacun des parcours, sont clairement exposés. Toutefois, si la fiche du répertoire national des certifications professionnelles s'avère particulièrement bien détaillée pour le parcours *Marché de l'art* (mettant ainsi en lumière l'articulation des objectifs de la formation aux métiers auxquels elle conduit), on peut regretter qu'elle soit plus allusive pour le socle commun d'enseignements en M1 et pour d'autres parcours (les parcours à finalité recherche notamment).

Le caractère allégé du dossier transmis par l'établissement ne permet pas non plus d'appréhender la cohérence des enseignements avec les objectifs annoncés. En effet, si le dossier présente la structure générale de la formation, les unités d'enseignement (UE) et les séminaires composant le M1 ainsi que les différents parcours de la deuxième année de master (M2) s'en tiennent à de simples intitulés.

De même, si les étudiants disposent d'un choix remarquablement important dans les séminaires thématiques proposés, l'absence d'une liste et d'un descriptif détaillé des contenus ne permet pas une compréhension fine de la formation. Il en va de même des semestres effectués à l'Université de Columbia par les étudiants sélectionnés pour intégrer le parcours *Histoire de l'art – Dual degree* : les enseignements suivis dans ce cadre ne font pas l'objet d'une description en termes d'objectifs et de contenus.

Positionnement dans l'environnement

Le master, dont il est indiqué dans les premières lignes du dossier du champ *Histoire de l'art et archéologie* qu'il est hébergé par « l'un des plus importants départements du monde », s'inscrit en tête de l'offre nationale par la diversité de sa formation, par la variété des possibilités de spécialisation théorique ou pratique, enfin par la pluralité des méthodes enseignées. La pluridisciplinarité est très marquée dans les enseignements du socle commun en M1, mais aussi dans les différents parcours.

La mention est fortement associée aux travaux de trois *Unité mixte de recherche* (UMR) (laboratoire de médiévistique occidentale de Paris – LAMOP, UMR 8589, Archéologies et Sciences de l'Antiquité – ArScAn, UMR 7041 et Archéologie des Amériques – ArchAm, UMR 8096), d'une équipe d'accueil (Histoire culturelle et sociale de l'art – HiCSA, EA 4100) et du laboratoire d'excellence (Labex) Création, arts, patrimoine, dont l'excellence de la production scientifique alimente les séminaires. Dès le M1, l'UE 4 « stage ou expérience laboratoire » conduit les étudiants qui souhaitent se spécialiser dans la recherche à intégrer un programme porté par l'une de ces équipes. On regrette que ne soit pas expliqué comment les étudiants de M2 sont associés aux travaux de recherche.

En M2, les parcours à finalité professionnelle *Marché de l'art et Cinéma, télévision et nouveaux médias*, ainsi que le parcours *Histoire du cinéma*, s'inscrivent dans un vaste réseau de partenariats institutionnels et entrepreneuriaux, intégrant ainsi fortement la formation à son environnement socio-économique et culturel.

La formation bénéficie d'un fort rayonnement international et se structure autour de partenariats nombreux (dans le cadre de programmes d'échanges ou de conventions bilatérales). Le dossier fait ainsi mention de 68 accords d'échanges à travers le monde. De surcroît, en M2, l'UFR Histoire de l'art et archéologie et le Département d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université de Columbia proposent un double diplôme d'excellence permettant aux étudiants des deux établissements de suivre un semestre d'étude au sein des formations partenaires.

Organisation pédagogique

Si les documents fournis permettent d'envisager la cohérence et la pertinence globale du socle commun en M1, le caractère très allusif de la présentation des UE qui le composent empêche de saisir le détail des apprentissages et le processus d'acquisition des compétences.

La formation octroie une place substantielle à la professionnalisation. Dès le M1, en effet, l'UE « stage » permet une expérience en milieu professionnel (dans le secteur culturel) ou en laboratoire. On peut cependant s'étonner du rapport entre le nombre d'heures avancées (175 heures sur cinq semaines) et le faible nombre de crédits européens correspondant (deux crédits seulement). Le règlement de contrôle des connaissances n'étant pas fourni, il n'est hélas pas possible d'appréhender les modalités précises de suivi et d'évaluation des connaissances.

En dépit de l'important rayonnement international précédemment souligné, la mobilité étudiante apparaît encore limitée au regard du nombre d'inscrits (30 étudiants sortants, autant d'entrants, pour les 3 000 étudiants que compte l'UFR). Aucun chiffre propre à la formation n'est énoncé par le dossier. De même, il ne fournit pas d'informations précises sur les dispositifs et mécanismes d'aide à la mobilité étudiante ou enseignante. Si les étudiants bénéficient d'une formation en langue étrangère du premier au troisième semestre et si cette offre s'avère très diversifiée, on peut regretter que la formation se contente pour l'heure de cours en français (même s'il est précisé que les mémoires peuvent éventuellement être rédigés en anglais).

Pilotage

La diversité des enseignants-chercheurs de l'UFR *Histoire de l'art et archéologie* ainsi que ceux de l'UFR Philosophie qui interviennent dans le parcours *Histoire de l'Art/Philosophie* et ceux de l'Ecole de Droit de la Sorbonne qui enseignent dans le parcours *Marché de l'art*, constitue un indéniable atout pour la formation, exposant les étudiants à un très haut niveau d'expertise scientifique. S'il est indiqué, par ailleurs, qu'un nombre important de représentants du monde socio-professionnel intervient dans les parcours *Cinéma télévision et nouveaux médias* (à hauteur de 160 heures) et *Marché de l'art* (48 heures), la nature de leur expertise et le contenu de leurs interventions n'apparaissent pas dans le dossier.

De même, les modalités et la fréquence des réunions de l'équipe pédagogique ne sont pas renseignées par le biais de comptes rendus. Le dossier souligne les limites d'une répartition asymétrique, dans les séminaires en M1 et dans le parcours *Histoire de l'art*, entre professeurs et maîtres de conférences. Si la mise en place récente (2016) d'un conseil de perfectionnement est mentionnée, il est précisé qu'il est (assez étrangement) réuni à l'échelle de l'UFR, et non pas à celle de la formation. Aucune information n'est apportée sur la nature des réflexions qui y ont été tenues.

Résultats constatés

Les capacités d'accueil de la formation ont été fixées, pour la rentrée 2017, à 230 étudiants en M1 et à 297 étudiants pour l'ensemble des parcours de M2. Le dossier champ apporte des éléments chiffrés sur l'évolution générale des effectifs entre 1997 et 2015, faisant apparaître une baisse des effectifs dans les formations en histoire de l'art à l'exception des parcours à finalité professionnelle. Si une hausse globale des inscriptions (4 % depuis 2016) est constatée, les chiffres ne sont pas précisés pour le master *Histoire de l'art*. Les chiffres de l'observatoire des résultats de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante, publiés en 2015/2016 et relatifs à la promotion de 2013, mettent en évidence des taux d'employabilité, certes variables d'un parcours professionnel à l'autre, mais globalement importants. Les données communiquées ne précisent pas le taux d'étudiants lauréats de master recherche intégrant un doctorat.

Le dossier permet d'appréhender l'évolution des effectifs depuis 1997, les données relatives à l'insertion professionnelle et aux poursuites d'études (notamment dans le cadre d'un doctorat) ne permettent pas ce recul chronologique.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Excellence du contenu et de l'environnement scientifiques de la formation.
- Grande variété des spécialités et des apprentissages permettant de poser les bases d'une expertise scientifique et technique.
- Forte intégration de la formation à son environnement culturel et socioéconomique.

Principaux points faibles :

- Absence d'un conseil de perfectionnement à l'échelle de la formation.
- Absence de cours de spécialité en langue étrangère.
- Manque de lisibilité de la participation des étudiants aux travaux de recherche des UMR, en particulier en M2.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier, tel qu'il a été constitué, ne permet pas une évaluation juste et approfondie d'une formation qui, de toute évidence, occupe une place de première importance dans son champ thématique, tant au niveau national qu'au niveau international. L'analyse des perspectives d'évolution de ce master ne peut donc qu'être partielle.

Toutefois, il apparaît qu'en dépit de l'excellence scientifique et de la remarquable variété des séminaires thématiques, la structuration et la lisibilité pédagogique du socle commun en M1 (reposant en grande partie sur des séminaires dont les contenus ne sont pas précisés) et du parcours *Histoire de l'art* peuvent être améliorées. De même, le pilotage de la formation n'apparaît pas clairement : il s'avère nécessaire de mettre en place et de réunir régulièrement un conseil de perfectionnement propre au master *Histoire de l'art*. Cette instance pourra très certainement contribuer à l'évolution de cette formation et à la clarification de sa gouvernance.

Enfin, si l'ancrage international du master apparaît bien engagé, il semble essentiel de penser à la conception de séminaires disciplinaires en langues étrangères associant pleinement les étudiants, poursuivant l'effort (évoqué dans le dossier) d'une articulation des cours de langues au contenu de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

Cette évaluation a été effectuée sur la base de dossiers allégés qui ne contenaient pas toutes les informations habituellement demandées. Tous les items du référentiel Hcéres n'ont donc pas pu faire l'objet d'avis évaluatifs.

MASTER PATRIMOINE ET MUSÉES

Établissement : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Patrimoine et musées* vise à développer une approche historique et anthropologique des phénomènes patrimoniaux, en termes d'institutions et d'organisations, d'appropriation et d'appartenance. Il mobilise toutes les approches constitutives de l'histoire, de l'archéologie et de l'histoire de l'art ainsi que les sciences du patrimoine.

Après un parcours commun en première année de master (M1), la formation se décline en cinq parcours en deuxième année de master (M2) : *Histoire du patrimoine et des musées* (HPM) ; *Gestion du patrimoine et des musées* ; *Jardins historiques, patrimoine et paysage* (JHPP, en partenariat avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles - ENSAV) ; *Concours du patrimoine* ; *Valorisation et médiation du patrimoine archéologique*.

ANALYSE

Finalité
L'objectif de la formation est de développer, dans le cadre des recherches sur les institutions et les arts, l'histoire des musées et du patrimoine et celle des politiques culturelles. Il s'agit aussi de former les étudiants à la valorisation du patrimoine sous toutes ses formes (archéologique, historique, artistique) par une approche historique et anthropologique des faits patrimoniaux. Les étudiants, après un socle commun en M1, se spécialisent dans cinq parcours : <i>Histoire du patrimoine et des musées</i>, avec la possibilité de formuler une demande pour participer à un <i>Dual Degree</i> avec l'Université Columbia (cette possibilité est aussi ouverte aux étudiants du master en histoire de l'art et archéologie pour un total de deux places) ; <i>Gestion du patrimoine et des musées</i> ; <i>Jardins historiques, patrimoine et paysage</i> (JHPP) ; <i>Concours du patrimoine</i> ; <i>Valorisation et médiation du patrimoine archéologique</i>. Le premier parcours oriente essentiellement vers la recherche, même si une insertion professionnelle n'est pas exclue. Les autres sont des parcours à finalité professionnelle. Chacun des parcours vise un segment professionnel de haute qualité et à forte valeur ajoutée.

La formation vise à former des spécialistes de l'histoire, de la valorisation, de la médiation et de la gestion patrimoniale dans des domaines aussi variés que les collections muséales, l'archéologie et les jardins historiques. Si les compétences attendues sont précisées pour l'ensemble des parcours, l'absence de toute description détaillée des enseignements rend difficile l'évaluation de leur pertinence et de leur cohérence par rapport aux objectifs scientifiques et professionnels affichés. Il faut préciser que le dossier fourni ne compte que quatre pages très synthétiques.

Positionnement dans l'environnement

La formation bénéficie de l'attractivité et du rayonnement de la région Ile-de-France qui comporte une offre culturelle extrêmement importante. Au niveau régional et national, elle doit toutefois tenir compte des formations en muséologie proposées par l'Ecole du Louvre et par l'Université de Bordeaux Montaigne qui délivre un master *Patrimoine et musées*. En effet, malgré des points forts indéniables, le parcours *Histoire du patrimoine et musées* n'est plus vraiment unique en France et se heurte à la concurrence d'offres également de grande qualité.

La formation s'appuie sur un réseau dense d'unités de recherche telles que les diverses unités mixtes de recherches (UMR) d'archéologie, l'équipe d'accueil Histoire culturelle et sociale de l'art (HICSA, EA 4100), bénéficiaire du Labex Création, art, Patrimoine, divers centres de recherche en histoire, le laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (LAMOP, UMR 8589) et l'ENSAV pour le parcours JHPP.

Aucune information n'est communiquée sur les partenariats avec le monde socio-économique ou culturel qui toutefois doivent exister vu l'importance de la place des professionnels dans la formation : le dossier précise qu'une cinquantaine d'intervenants professionnels issus du monde de la culture interviennent dans les divers parcours mais on ne connaît ni leur institution d'origine, ni leurs compétences.

Le dossier mentionne certains partenariats pour la mobilité étudiante et enseignante (Université Complutense de Madrid, Université Senghor d'Alexandrie, Université de Columbia). A ceux-ci, il faut ajouter un accord avec l'Université de Bologne (pour le parcours HPM) depuis 2017, accord comparable à celui existant avec l'Université de Columbia, ouvert à deux étudiants pour chaque année et chaque université. Enfin, il existe évidemment des accords Erasmus, au nombre de 88 pour l'ensemble de l'UFR Histoire de l'art et archéologie. Sans davantage d'informations détaillées, il apparaît que la coopération à l'international pourrait être plus largement pratiquée.

Organisation pédagogique

La formation se déroule en présentiel autour d'un socle commun d'enseignements en M1, puis se décline en spécialisations en M2. Elle vise à permettre l'acquisition des savoir-faire et des savoir-être des spécialistes du patrimoine par une formation à la fois généraliste, historique, technique et pratique qui doit conduire les diplômés à gérer et pratiquer les activités patrimoniales dans des domaines et des périodes historiques et culturelles variés. Il est impossible d'apprécier la structure et la spécialisation progressive des étudiants, aucun renseignement précis n'existe sur l'offre didactique. Egalement, aucune information sur l'existence de mesures spécifiques pour les étudiants ayant des contraintes particulières n'est communiquée. Les enseignements sont dispensés seulement dans le cadre de la formation initiale, mais l'entrée par validation des acquis de l'expérience ou validation des acquis professionnels est possible en M2 pour les spécialités HPM et JHPP. L'absence de formation continue est regrettable au regard de l'importance et de la particularité des parcours professionnels.

La place de la professionnalisation est vraisemblablement importante pour cette mention qui comprend quatre parcours préparant à des métiers bien identifiés. Toutefois, là aussi, on sait seulement que la formation s'appuie sur l'intervention de divers professionnels issus du monde de la culture, dont un représentant du Conseil international des musées. Aucune information sur la place des stages n'est fournie (à l'exception du parcours Valorisation et médiation du patrimoine archéologique qui prévoit un deuxième semestre consacré au stage). Le dossier du champ *Histoire de l'art et archéologie* mentionne toutefois que l'expérience d'un stage pour tout étudiant en M1 a été généralisée. Par ailleurs, il précise qu'un dispositif de césure (dispositif d'accompagnement professionnel des étudiants) a été mis en place en 2015/2016. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles n'est pas communiquée.

Les liens avec la recherche paraissent s'effectuer, de manière classique, par les enseignant-chercheurs. Le dossier se limite à mentionner que certains des parcours (HPM et en partie *Concours du patrimoine*) préparent à la recherche et que les étudiants du parcours *Valorisation et médiation du patrimoine archéologique* doivent rédiger un mémoire en conclusion du deuxième semestre de stage.

Le dossier ne permet pas une véritable appréciation de la place du numérique et de l'international dans la formation. En ce qui concerne le numérique, le dossier du champ *Histoire de l'art et archéologie* mentionne simplement le fait que divers enseignements de cette mention intègrent l'outil informatique et numérique, notamment à travers des cours d'informatique et grâce à des nouvelles technologies appliquées à la discipline. En ce qui concerne l'international, il est précisé que les étudiants du parcours JHPP doivent réaliser un voyage d'étude obligatoire à l'étranger. Apparemment, aucun enseignement n'est dispensé en langue étrangère, ce qui est regrettable. Les chiffres de la mobilité entrante et sortante se rapportent aux effectifs de l'ensemble de l'UFR, annuellement une trentaine de sortants et autant d'entrants ; ce qui est très faible pour un total d'environ 3 000 étudiants.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée de l'ensemble des enseignants-chercheurs des UFR d'histoire et d'histoire de l'art et archéologie. A cet ensemble, s'ajoutent une cinquantaine d'intervenants extérieurs et professionnels dont les institutions de provenance et les compétences ne sont cependant pas précisées.

La formation bénéficie d'un secrétariat, de tuteurs enseignants, d'un ingénieur et d'un technicien spécialisés dans les techniques du numérique ; ce qui paraît constituer un apport significatif à la réussite des étudiants.

Le dossier ne communique pas d'informations sur la répartition des responsabilités au sein de l'équipe pédagogique, sur l'existence d'un conseil de perfectionnement, ni sur le rôle des étudiants dans l'évaluation des enseignements. Il est également muet s'agissant des modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences et des dispositifs d'aide à la réussite. Seul le dossier du champ *Histoire de l'art et archéologie* mentionne l'existence d'un conseil de perfectionnement au niveau de l'UFR.

Résultats constatés

Les données relatives aux effectifs et au suivi du devenir des diplômés sont quasi absentes et non commentées, ce qui est particulièrement regrettable compte tenu que quatre des parcours de la formation sont à finalité professionnelle. On peut constater que certains parcours ont connu une baisse très importante de leurs effectifs (pour le M2 HPM, 20 étudiants en 2010 et 9 en 2015, pour le M2 JHPP, 22 en 2010 et 1 en 2015), ce qui est de nature à interroger leur viabilité dans la durée.

L'enquête de l'observatoire des résultats, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante portant sur l'insertion professionnelle des étudiants de master de la promotion 2013, menée en 2015/2016, permet d'établir leur situation 30 mois après l'obtention du diplôme. Les résultats sont toutefois très partiels car ils ne concernent que les parcours HPM et JHPP. Ils révèlent un taux d'emploi respectivement de 63 % et de 71 %, avec un taux de poursuite d'études de 25 % pour le parcours HPM et de 7 % pour le parcours JHPP. Compte tenu de la faiblesse des effectifs traités (9 diplômés et 8 réponses pour le parcours HPM, 19 diplômés et 14 réponses pour le parcours JHPP) et ce, pour une seule promotion, il est difficile d'apprécier précisément les résultats de cette formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Diversité des débouchés professionnels visés dans le domaine du patrimoine.
- Importance de l'encadrement pédagogique et technique.
- Richesse de l'environnement en matière de recherche.

Principaux points faibles :

- Manque de développement de l'internationalisation de la formation et de la mobilité étudiante.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Dossier très allégé.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation couvre un champ très large du domaine patrimonial tant artistique qu'archéologique. Sa situation géographique lui permet de bénéficier du réseau très dense et très efficient des institutions scientifiques et culturelles. Elle ouvre des perspectives professionnelles intéressantes, mais de plus en plus contraintes par les politiques publiques dont les financements régressent en matière culturelle et patrimoniale. Au regard des changements que connaît le secteur du patrimoine et des musées, on ne peut qu'inciter à la mise en place d'un dispositif de suivi détaillé et régulier de l'insertion professionnelle des diplômés.

Afin d'améliorer le pilotage de la formation, la mise en place d'un conseil de perfectionnement, associant des étudiants et des diplômés, est prioritaire. Par ailleurs, pour favoriser la création d'un réseau entre nouveaux et anciens étudiants, il serait souhaitable de promouvoir la création d'une association à ce niveau.

L'internationalisation de cette formation, du peu qu'on peut déduire du dossier transmis par l'établissement, paraît être très en deçà de ses possibilités compte-tenu du potentiel de l'université en la matière. Des mesures permettant de favoriser la mobilité internationale étudiante (entrante et sortante), la mise en place de cours dans une langue étrangère, la possibilité de rédiger le mémoire dans une autre langue que le français, sont autant de pistes qui devraient être explorées.

Enfin, au regard de l'importance des parcours professionnels en M2, une réflexion sur le développement de la formation continue est à mener.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Paris, le 6 Mars 2018

**Réponse du Président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne au rapport d'évaluation
Champs de formation Histoire et Histoire de l'art et de l'archéologie**

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne souhaite exprimer sa surprise et son incompréhension au regard de nombreuses remarques formulées au sein des rapports d'évaluation de l'Hcères. En effet, leur lecture laisse à penser que les experts auraient rencontré des difficultés à juger de la qualité de l'offre de formation, voire auraient été dans l'incapacité de le faire, en raison de l'incomplétude des informations fournies par l'Université. Ces remarques peuvent donner le sentiment aux lecteurs d'un manque de sérieux dans la rédaction du bilan de notre institution, ce qui est inexact.

Les informations fournies par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à l'Hcères lors de cette phase d'auto-évaluation, n'ont pas été celles qui sont habituellement transmises en raison d'un accord entre la direction de l'Hcères et l'Université, accord qui est implicitement cité dans les rapports, mais qui n'est pas clairement détaillé aux yeux des lecteurs.

Il est alors utile de préciser le contexte de l'évaluation de l'offre de formations de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Tout d'abord, la mise en place de l'offre de master de l'Université date du 1er septembre 2016. En effet, la précédente évaluation et l'accréditation des formations par le Ministère qui en a découlé, ont eu lieu au moment où le nouvel arrêté relatif aux mentions de master a été adopté. L'Université Paris 1 ayant fait le choix d'adapter immédiatement son offre de formations, celle-ci n'a pu être mise en place qu'à la rentrée 2016. Les dossiers « bilan » de l'évaluation devant être construits au printemps 2017 pour pouvoir être adoptés par les conseils et déposés dans Pélican à la rentrée 2017, l'absence de recul et de visibilité paraissaient rendre les conditions de l'évaluation difficiles en l'absence d'au moins une année entière de pratique. De plus, l'évaluation était concomitante à la sortie de l'Université de sa Comue, Hesam. Dès lors, un accord avait alors été conclu, entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Hcères, accord selon lequel l'Université restait néanmoins évaluée dans la vague D, mais, en ce qui concerne les formations, sur la base d'un dossier simplifié, fortement « allégé » pour l'évaluation des masters. C'est sur la base de cet accord que l'Université a construit et transmis à l'Hcères ses dossiers. Il ne devrait donc pas être tenu rigueur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne de ne pas avoir transmis les informations habituelles.

Enfin, les regroupements de champs qui ont été opérés dans les rapports, ne nous semblent pas mettre en valeur les spécificités de notre offre de formation.

Dès lors, l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne regrette l'image erronée que véhiculent ces rapports, qui ne correspondent pas à la réalité de l'investissement des collègues et des services internes et transmettra des éléments d'information complémentaires aux experts dans la phase « projet » afin de répondre aux questionnements formulés dans le bilan.

Réponse spécifique au Champ Histoire

Nous remercions les évaluateurs pour leur lecture du dossier et pour certaines remarques positives et constructives sur la formation. Il est en effet judicieux de poursuivre l'inscription précise de notre offre dans la RNCP, de mieux évaluer les formations, de stimuler la mobilité étudiante, de proposer l'inscription d'un stage ou d'un séjour à l'étranger dans les formations internationales, d'encourager la création de cours en langue étrangère, de recommander une plus grande implication des titulaires en L et de plaider pour une meilleure évaluation des formations à hauteur des parcours et des mentions plutôt qu'à hauteur du conseil de perfectionnement de l'UFR.

Toutefois, l'évaluation fait apparaître des reproches infondés, des appréciations erronées et ne reflète pas la réalité de notre offre de formation.

Il avait été convenu de rendre un rapport par champ. Or, l'évaluation amalgame l'histoire avec l'histoire de l'art et d'archéologie, ce que nous regrettons. Il avait également été convenu avec l'Hcères de ne pas faire remonter en master tout le détail de l'offre de formation puisque moins d'un an avant la remise du rapport à l'HCERES, les fiches AOF avaient déjà été remontées et avaient reçu leur accréditation. Cela avait été acté avec la présidence de l'université. Il est dès lors infondé de reprocher à un document déjà substantiel de ne pas fournir la liste exhaustive des cours, des stages, des intervenants professionnels, des établissements partenaires. L'UFR d'histoire comme toutes les autres UFR s'en est tenu à ce qui était exigé et ne saurait être pénalisé d'un tel manque d'informations.

Nous nous permettons d'apporter certaines précisions pour éclairer quelques points du dossier et de son évaluation.

L'assertion selon laquelle « le numérique occupe une place assez faible dans la formation » ne décrit pas la réalité. En effet, l'UFR 09 d'Histoire a été pionnière dans la promotion de l'informatique puis du numérique dans la formation en histoire, avec l'existence du Plreh et les chantiers engagés par J-P Genet : le numérique occupe déjà une place essentielle au sein de la licence d'histoire (sous la forme des EPI, de modules comme la formation en expression française en L1, ou du MOOC sur les périodes historiques). Cet aspect sera encore amené à croître dans les prochaines années vu la participation de l'UFR au projet NCU PIA3 ECRI+ coordonné par l'UOH, qui permettra de consolider un enseignement « hybride » (présentiel et numérique) en culture de l'écrit en L1.

Un master pro MIMO a été mis en place lors du contrat écoulé et un parcours recherche de master sur le numérique et les sciences sociales ouvrira en 2019.

Mais il est vrai que le numérique n'est pas à l'UFR 09 un moyen de supprimer le présentiel, de dématérialiser les cours et de régler par ce biais le problème financier de la pénurie de locaux. Au contraire, la numérique est utilisée de manière conjointe au présentiel dans une approche pédagogique interactive et innovante.

Le rapport laisse à penser que la Licence 1 d'histoire est écrasée par l'échec, « 50% d'échecs et un tiers de redoublement », soit si on lit les évaluateurs seulement un petit 20% de réussite. Pourtant, cela ne correspond pas exactement à la réalité. Il eut été plus judicieux d'indiquer 50% d'échecs dont 30% de redoublements. Nous déplorons 20% d'abandons et 30% de redoublements donc 45% d'admis. Il est à noter également une amélioration de la situation (20 % d'abandons par rapport à 25 % dans le contrat précédent, 35% d'échecs par rapport à près de 40%). Il est enfin difficile de faire porter sur la formation la responsabilité de l'échec d'une population étudiante composée de 4% de bac pro, 6 % de bac techno, 13 % de bac S, 28 % de bac L, 49 % de bac ES aux niveaux très hétérogènes à l'entrée à l'université. Malgré nos efforts et nos dispositifs d'aides (responsable pédagogique L1-L2, enseignants-référents, tuteurs ...), il nous est difficile de compenser tous les retards accumulés dans l'enseignement secondaire, notamment en l'absence de moyens supplémentaires (les groupes de TD de L1 comptent en moyenne 35 inscrits).

Il est également inexact de faire porter sur le conventionnement avec les prépas un « afflux nouveau » d'étudiants en L3. Depuis des décennies les CPE prennent des équivalences en Histoire, en raison du faible nombre de place aux ENS. D'un certain point de vue, l'évaluation des CPGE par les seuls résultats aux concours montrerait que la khâgne est massivement une filière produisant de l'échec. Le conventionnement n'a été qu'un renouvellement des pratiques.

Le rapport aurait pu souligner également que dans les 6 doubles licences que l'UFR d'histoire partage avec les autres composants de l'université et qui totalisent environ 300 étudiants, les résultats sont excellents car les étudiants ont été évalués sur leur capacité à faire face à une formation qui représente 130 à 150% du volume d'une simple licence.

Le rapport laisse penser que la professionnalisation n'est pas assez poussée et que la formation est « très clairement orientée vers les métiers de la recherche et de l'enseignement universitaire ». elle n'illustre pas non plus la réalité. En effet, c'est oublier, parce que l'on nous avait demandé d'exclure le MEEF du rapport de l'UFR 09, que cette dernière forme aussi aux métiers de l'enseignement dans le secondaire. C'est oublier aussi qu'il y avait 4 masters ou parcours de master pro en 2013 (MEEF, Patrimoine et musée, MRAIE, CTM) et qu'il y en a 8 en 2017 (CIMAO, MIMO, MECAT, AUDIOVISUEL). C'est oublier encore qu'il n'y en avait qu'un seul en apprentissage en 2013 et qu'il y en a trois en 2017. Enfin, il ne serait utile d'ouvrir de reprendre un lieu commun très en vogue sur l'inutilité de l'histoire pour le monde du travail, qui serait le seul horizon et la seule légitimation d'une formation ?

Le rapport déplore la rareté de l'information sur le devenir des étudiants, leur employabilité après le L3, le M2, le D. Pour comprendre cela, il faut aussi resituer les difficultés de l'université Paris 1 en termes financiers et de locaux. Faute de ressources humaines et financières, l'ORIVE de Paris 1 ne met effectivement pas en œuvre des études sur le devenir des étudiants après la licence. Les seules données disponibles sont celles indiquées dans le rapport et reprise effectivement par les évaluateurs : 60 % des étudiants s'inscrivent en M1 à Paris 1. A l'UFR 09, les formations professionnalisantes de master, forcément ouvertes à de petites cohortes, ont leurs alumni. Pas les autres. On peut le déplorer. Mais on peut aussi constater que malgré une information incomplète sur le devenir des étudiants de l'UFR 09, ceux-ci se bousculent pour venir s'inscrire en L1, en L3, en master. 3000 demandes pour l'inscription en L1 d'histoire, pour 540 places, 4500 en L1 histoire science po pour 120 places....

Enfin, le rapport déplore la faible mobilité étudiante. Elle est un fait, mais l'analyse occulte des réalités qui permettent de comprendre cette situation et d'éviter de l'imputer à la formation. 25% de nos étudiants de L3 sont des étudiants salariés. Quand on sait la difficulté de trouver à se loger à Paris, quand on sait le coût de ce poste de dépense dans le budget étudiant, il est facile de comprendre qu'une mobilité étudiante puisse aussi être financièrement difficile à mettre en œuvre pour certains. Et la bourse de mobilité ne suffit pas à surmonter toutes les difficultés. Ces réalités doivent inviter chacun à ouvrir les yeux des pouvoirs publics sur les moyens qu'ils doivent mettre en œuvre pour réaliser ce que nous désirons tous, à savoir mieux connaître l'avenir de nos étudiants et accentuer leur formation et leur mobilité internationales.

Réponse spécifique au Champ Histoire de l'art et de l'archéologie

Il convient tout d'abord de souligner qu'il existe une inadéquation entre les consignes données en amont par l'HCERES à l'Université Paris 1 et la manière dont celui-ci a procédé en aval à l'évaluation : d'une part, il était en effet demandé un bilan allégé des masters, dans la mesure où ceux-ci avaient été mis en place en 2016 et que nous ne disposions donc pas du recul nécessaire, et d'autre part, une évaluation qui stigmatise des dossiers « très allégés ».

Par ailleurs, le rapport par champ transmis par l'UFR 03 (Histoire de l'art et archéologie) fournit de nombreuses informations sur ses mentions de master qui devait pallier le côté « allégés » des fiches relatives à chaque master, comme l'existence d'un conseil de perfectionnement.

De plus, l'HCERES a décidé de réunir dans un même rapport deux champs distincts de l'Université Paris 1, mélangeant les bilans du champ de l'Histoire de l'art et archéologie et celui de l'Histoire en une évaluation commune, qui ne nous semble pas permettre de mettre en valeur les spécificités de l'un et de l'autre.

S'agissant de la mention Patrimoine et musées, l'évaluation omet de préciser que ce master est une création de la rentrée 2016, qui a certes réuni diverses spécialités de M2 existantes, mais qui a surtout vu l'ouverture d'un M1 commun et la transformation en parcours d'anciennes spécialités dispersées et d'un ancien DU (Préparation au concours du patrimoine). Cette architecture totalement nouvelle ne peut donc être évaluée qu'au regard de sa durée d'existence, soit environ six mois lors de la transmission du rapport. Pour cette même raison, les résultats de l'ORIVE sur l'insertion professionnelle des étudiants ne peuvent qu'être « partiels », puisque seuls certains parcours existaient auparavant comme spécialités (enquête 2015 sur les diplômés 2013) ; on ne saurait donc sur ce point regretter un manque d'information dans le dossier.

Quant aux perspectives et aux recommandations données par l'HCERES, notre site internet permet de constater que des éléments de réponse existent déjà, nous invitons chacun à le consulter pour se rassurer.



Georges Haddad
Président

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)